VR-sur-es-semois-se

n°62

SEPTEMBRE 2023

BULLETIN COMMUNAL



Sylvain Bossart, nouveau directeur général.

Portrait - Page 20

CÉLÉBRATIONS

Noces, d'Or, de Diamant et de Brillant

Page 18

COMITÉ BIEN VIVRE À VRESSE

Déjà 5 ans au service de la commune

Page 23

FIN D'ANNÉE FESTIVE !

Marché de Noël et Fête du Livre les 18 et 19 novembre.

Page 58 à 62

EDITEUR RESPONSABLE – ARNAUD ALLARD – BOURGMESTRE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

PUBLICITÉS

Sommaire

- CITOYENNETÉ 5
 - *Editorial* *5*
 - *Conseils* *6*
 - *Travaux* *13*
- DANS LE RÉTRO 26
- ENVIRONNEMENT 33
- ENFANCE & JEUNESSE 38
- VIE SOCIALE 40
- CULTURE & PATRIMOINE 46
- SPORT 55
- AGENDA 58
- DIVERTISSEMENTS 63

COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de novembre 2023 est à envoyer pour le 20 octobre 2023 au plus tard

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- **Mail : bulletincommunal@vresse-sur-semois.be**

⚠ **Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.**

Administration Communale
rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06
Mail : administration@vresse-sur-semois.be

L'administration communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

Les services cadastre et urbanisme sont ouverts uniquement les matins et sur rendez-vous.

Permanences du service population - état civil et permis de conduire les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be

PUBLICITÉS



ÉDITORIAL

du Bourgmestre

Merci Directeur.

Comme vous le savez, après 45 années de travail, Dominique Leduc goûte depuis le premier juillet aux joies de la retraite.

Pour le bourgmestre que je suis, une bonne entente avec le chef de l'administration est très importante. En effet, Dominique (Directeur comme il me plaisait de l'appeler) a toujours brillé dans l'exercice périlleux qu'est de respecter la légalité des décisions prises par le conseil et le collège tout en veillant sur le personnel communal.

Après 4,5 années passées ensemble, j'ai toujours été impressionné par la pugnacité, la disponibilité, la ponctualité et les connaissances de Dominique.

Il était coutume qu'il m'envoie des mails à 22h00.. ou à 02h00 qu'importe, toujours pour suivre au mieux ses dossiers. Ou encore qu'il m'écrive un dimanche pour s'assurer que telle ou telle activité se soit bien passée.

Ça, c'est ce qu'on appelle l'engagement. Et vu les orages traversés, les innombrables péripéties que peuvent jalonner 45 années de carrière, il faut un pilier indéfectible. L'engagement est probablement celui qui caractérise le plus Dominique.

Homme discret, toujours à sa place, je peux clamer haut et fort que ton expérience professionnelle, tes qualités humaines, ta disponibilité, ton engagement, et ton sens du service public vont nous manquer.

A titre personnel, je tiens à te remercier pour tout ce que tu m'as apporté.

Je profite aussi de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Sylvain Bossart, jeune remplaçant de Dominique. Rassurez-vous, Sylvain a d'ores et déjà bien perçu les enjeux de notre commune et a su faire sa place.

Une page se tourne pour la commune de Vresse-sur-Semois. Nul doute que nous aurons encore de nombreux chapitres à écrire pour ce beau compte de faits...

Merci Directeur. Bienvenue Sylvain !

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre

Conseils

Séance du Conseil Communal du 25 mai 2023

Présents :
Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins,**
Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**
David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET **Conseillers communaux.**
Dominique LEDUC, **directeur général**

Excusées : Mme Laurant - M. Robinet

Le Conseil,

Approuve le procès-verbal de la séance du 27 avril 2023

1. DECRET DES CENTRES CULTURELS - C.D.D. – ACTION CULTURELLE INTENSIFIEE – ENGAGEMENT ET DECISION

Depuis de nombreuses années, notre commune collabore avec le Centre Culturel de Dinant. Le Conseil est invité à poursuivre cette collaboration. M Joachim MARIQUE, du CDD, est venu présenter l'action intensifiée proposée ; action multiforme : aides techniques, graphiques, en termes de communication, en matière de diffusion, organisationnelles et diverses.

DECIDE à l'unanimité

- de marquer son accord sur l'adhésion au projet du Centre culturel de Dinant d'intégrer une Action Culturelle Intensifiée dans le cadre du Contrat-programme qu'il va déposer auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de la reconduction de son action ;
- de s'engager à concrétiser cet engagement par le versement d'une cotisation annuelle d'affiliation fixée à 0.35 € /habitant à compter de l'année civile 2025 ;
- de transmettre la présente délibération au Centre culturel de Dinant et au service des finances.

2. APPROBATIONORDREDUJOURASSEMBLEES GENERALES INTERCOMMUNALES

Juin est traditionnellement le mois des assemblées générales des différentes intercommunales ; le conseil est dès lors invité à en examiner les ordres du jour et à les approuver pour les entités suivantes : Inasep, la Terrienne du Crédit Sociale, Imaje, Idefin, Bep, Bep Expansion économique, Bep Environnement et Bep Crématorium, Ethias, Ores Assets, Ecetia.

a. IMAJE 12 JUIN 2023 à 18h00

DECIDE à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour.

b. Bureau Economique de la Province de Namur.

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de de l'AG de l'intercommunale précitée

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2022 ;
2. Approbation du Rapport d'activités 2022 ;
3. Approbation des comptes 2022 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2022 ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Désignation de Madame Stéphanie Thoron en qualité d'Administratrice représentant le Groupe "Communes" au sein du Conseil d'Administration ;
9. Désignation de Monsieur Hugues Doumont en qualité d'Administrateur représentant le Groupe "Province" au sein du Conseil d'Administration ;
10. Décharge aux administrateurs ;
11. Décharge au Réviseur

c. Société Intercommunale BEP Expansion Economique.

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'AG

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2022 ;
1. Approbation du Rapport d'activités 2022 ;
2. Approbation des comptes 2022 ;

3. Rapport du Réviseur ;
4. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
5. Approbation du Rapport de gestion 2022 ;
6. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
7. Décharge aux administrateurs ;
8. Décharge au Réviseur.

d. Société Intercommunale BEP Environnement.

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'AG

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2022 ;

Approbation du Rapport d'activités 2022 ;

Approbation des comptes 2022 ;

Rapport du Réviseur ;

Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Approbation du Rapport de gestion 2022 ;

Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;

Désignation de Madame Lina Porrovecchio en qualité d'Administratrice représentant le Groupe "Province" au sein du Conseil d'Administration ;

Décharge aux administrateurs ;

Décharge au Réviseur.

e. Société Intercommunale BEP CREMATORIUM

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'AG

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 20 décembre 2022 ;

Approbation du Rapport d'activités 2022 ;Approbation des comptes 2022 ;

Rapport du Réviseur ;

Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Approbation du Rapport de gestion 2022 ;

Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;

Décharge aux administrateurs ;

Décharge au Réviseur.

f. Société Intercommunale IDEFIN.

DECIDE à l'unanimité, d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'AG

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2022 ;
2. Rapport d'activés 2022 ;
3. Approbation des comptes 2022 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2022 ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Désignation de Monsieur Arthur Zabus en qualité d'Administrateur représentant le Groupe "Communes" au sein du Conseil d'Administration
9. Remplacement de Madame Charlotte Mouget en qualité d'Administratrice représentant le Groupe « Communes » au sein du Conseil d'Administration ;
10. Prise de participation dans le capital de la société coopérative NEOWAL ;
11. Décharge aux administrateurs ;
12. Décharge au Réviseur.

g. INASEP – Assemblée générale ordinaire

DECIDE : à l'unanimité

Article 1

d'approuver l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023:

Article 2

L'attention des représentants communaux est attirée sur les dispositions de l'article L1523-12 § 1er du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation suivant lesquelles les délégués communaux sont tenus de rapporter à l'assemblée générale la proportion des votes intervenus au sein du Conseil communal sur chaque point à l'ordre du jour.

Ce mandat de vote est valable pour l'assemblée générale ordinaire programmée le 21 juin 2023 à 17 H 30 ainsi que toute autre assemblée générale ordinaire ultérieure, avec les mêmes points à l'ordre du jour, si celle du 21 juin 2023 à 17 H 30 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à l'INASEP ainsi qu'aux délégués communaux désignés.

h. ORES

DECIDE

D'approuver à l'unanimité, les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 15 juin 2023 de l'intercommunale ORES Assets

De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

i. Ethias

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale

j. La Terrienne du Crédit social

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale

k. AISDE

DECIDE ; à l'unanimité

D'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale

ECETIA

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver chaque point inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

3. PLAN HABITAT PERMANENT / Etat des lieux 2022 – Rapports d'activités 2022 – Programme de travail 2023

Le Conseil a été invité à prendre connaissance de l'Etat des lieux 2022, du Rapport d'activités 2022 ainsi que du Programme de travail 2023

PREND CONNAISSANCE de l'état des lieux 2022 et du rapport d'activités 2022 ;

PREND CONNAISSANCE du programme de travail 2023

4. SERVICE ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES ALTERNATIVES / CONVENTION COLLABORATION VILLE DE DINANT / APPROBATION

Le Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA) de la ville de Dinant est chargé de la mission d'accompagnement de la mise en œuvre et du suivi des décisions judiciaires dans l'arrondissement. La ville de Dinant propose une convention ayant pour objet la détermination de la participation des communes partenaires aux frais de fonctionnement générés dans le cadre de la mission.

DECIDE à l'unanimité ;

D'approuver la convention proposée par la ville de Dinant.

5. VRESSE SUR SEMOIS / DESTINATION MOUNTAIN BIKE

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, le CGT, à l'initiative de Madame la Ministre du Tourisme, lance un appel à projets destiné à la construction d'un écosystème touristique fort, attractif et durable par l'aménagement de 3 sites nature dédiés au VTT

Un tel appel a déjà été initié en 2022 ; le Conseil communal en avait déjà délibéré le 29 septembre ; mais le projet a dû être abandonné pour des raisons administratives qui nous échappent.

Il convient donc que le Conseil renouvelle son approbation au projet de candidature.

DECIDE : à l'unanimité

Article 1 : Approuver le projet de candidature et prendre les dispositions utiles pour répondre aux conditions de fonctionnement, d'entretien et d'information prévues dans l'appel à projets ;

Article 2 : Respecter les conditions du présent appel à projets ainsi que les décisions du Gouvernement wallon ;

Article 3 : Ne pas influer indûment sur le processus décisionnel du présent appel à projets ;

Article 4 : Assumer toutes les dépenses qui sont la conséquence du projet et qui ne sont pas couvertes par la subvention allouée par le Commissariat général au Tourisme ;

Article 5 : Inscrire la part propre de l'investissement à leur budget 2023 et suivants du pouvoir subordonné (selon la planification des travaux) ;

Article 6 : Prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour finaliser le projet au plus tard pour la saison touristique 2025 (selon le calendrier estimatif de réalisation du projet versé au dossier de candidature) ;

Article 7 : Ne pas exploiter commercialement à titre personnel et ne pas concéder les infrastructures ainsi que les équipements subventionnés à un tiers en vue d'une exploitation commerciale. Ceci implique qu'aucun paiement ne peut être réclamé contre l'utilisation des équipements et infrastructures ou les services ayant recours à ces équipements et infrastructures. Cependant, cet engagement n'exclut pas l'activité commerciale des équipements et infrastructures financés sur fonds propres et de services annexes ;

Article 8 : Maintenir l'affectation et à entretenir le site ainsi que ses équipements (en ce compris le

remplacement éventuel) durant 15 ans, à partir du 1er janvier de l'année suivant la liquidation finale de la subvention ;

Article 9 : Rendre l'accès aux parties extérieures (parking et parcours) libre et gratuit, toute l'année(aucune réservation à titre privé, même à usage temporaire) ;

Article 10 : Rendre l'accès aux services (sanitaires, bike-wash, local réparation, recharges,...) sécurisé et gratuit ;

Article 11 : Respecter les lois relatives aux marchés publics ;

Article 12 : Respecter les dispositions législatives, réglementaires, administratives ou conventionnelles, applicables dans le cadre de la concrétisation du projet (dispositions environnementales, CoDT, loi sur le travail, accessibilité aux personnes à besoins spécifiques, ...), notamment dans le cadre de la réalisation des équipements et des tracés ;

Article 13 : Respecter toutes les normes de conduite et de sécurité des travaux ;

Article 14 : de réaliser le projet en 3 marchés succincts :

1. évaluation des incidences sur l'environnement et les autorisations de travaux en natura 2000,
2. marchés d'assistance à maitrise d'ouvrage et direction des travaux (auteur de projet) ;
3. Marché de travaux

Article 15 : De privilégier les procédures de marchés suivantes :

- 1er marché : procédure négociée sans publication préalable ;
- 2ième : procédure négociée avec publication préalable ;
- 3ième : procédure ouverte.

Une attention particulière sera réservée au fait que le terrain de football est situé en zone inondable.

6. Approbation compte 2021 – Fabrique d'église de Sugny-Pussemange-Bagimont

Le Conseil communal a été invité à approuver le compte 2021 de la Fabrique d'église de Sugny, Pussemange et Bagimont, compte qui se résume comme suit :
Recettes : 34 168.68 €
Part communale : 8 552.34 €
Dépenses : 19 368.69 €
Boni : 14 796.99 €
ARRETE :

Article 1er : Le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de Sugny-Pussemange-Bagimont, pour l'exercice 2021, approuvé par mail par le Conseil de fabrique le 27/03/2023, est approuvé à l'unanimit

7. CHASSE / LOCATION DU DROIT DE CHASSE / DECISION

Le bail de location de chasse vient à échéance le 31 mars 2025. Si cette échéance peut paraitre lointaine, il est temps de se pencher sur la suite à donner. Le Conseil a été invité à se prononcer sur le mode de location qu'il souhaite : une reconduction pure et simple, une reconduction avec modification de certaines conditions, une mise en location publique avec ou sans droit de préemption.
Après rencontre avec tous les locataires, le Collège propose reconduction moyennant certaines adaptations. Il appartenait au Conseil d'en décider.
DECIDE à l'unanimité de proposer aux locataires actuels :

De proposer aux locataires actuels :

- Une reconduction de gré à gré au prix actuel avec début du nouveau bail le 1er avril 2024 et son terme le 31 mars 2033
- A défaut d'accord d'un locataire actuel sur la proposition précitée, le lot sera mis en location publique, par soumission, sans droit de préemption; avec comme montant de base imposé, le montant actuel de la location.

De prévoir les modifications suivantes dans le cahier des charges

- Suppression de la limite du nombre de fusils
- Diminution de la caution de 200 à 125 % du loyer annuel de location uniquement en cas de reconduction de gré à gré
- Possibilité de création des gagnages sur une superficie maximale de 2% du territoire au lieu de 1%

De ne pas instaurer le principe du cinquième provisionnel comme de nombreuses autres communes l'ont fait.

8. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE RÉMUNÉRATION.

Les décrets relatifs à la bonne gouvernance imposent l'approbation par le Conseil communal d'un rapport sur les rémunérations des membres du Conseil communal reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature perçus par les mandataires au cours de l'année écoulée.
Ce document a été soumis à l'approbation du Conseil.
DECIDE d'adopter le rapport de rémunération de la Commune de Vresse-sur-Semois pour l'exercice 2022;

En application de l'article L6421-1, §2 du C.D.L.D., le Président du Conseil communal transmettra copie de ce rapport et la présente délibération au Gouvernement wallon

9. DECISION ADHESION CENTRALE ACHAT SPW / PRELEVEMENTS ANALYSE ET ESSAIS POUR TRAVAUX ROUTIERS

La Commune amené à réaliser des prélèvements, analyses et essais dans le cadre de travaux routiers sur son territoire. Elle ne réalise pas elle-même ces démarches. Jusqu'à présent, elles étaient confiées au SPW, via une centrale d'achat conclue avec le Laboratoire Labomosan.
L'adhésion à la centrale d'achat est arrivée à terme et le conseil a été invité à la renouveler.
DECIDE d'adhérer à la centrale d'achat du SPW suivant les modalités de fonctionnement et d'affiliation précisées dans la convention intitulée CONVENTION D'ADHESION Relative au marché intitulé « Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général » (CSC N° MI-O8.11.02-22.3966) de charger le Collège communal de l'exécution de la présente délibération.

10. CREATION ADDUCTION EAU ENTRE SUGNY ET PUSSEMANGE / APPROBATION CCH ET FIXATION CONDITIONS DU MARCHE

Le Conseil communal a approuvé les investissements concernant les travaux divers sur les conduites d'eau
Vous êtes donc invité à arrêter les conditions d'un marché de travaux pour « La création de l'adduction d'eau entre Sugny et Pussemange »
Le chantier sera en quatre phases :
A. Sugny Hangar > Borne incendie gare Pussemange.
B. Jonction route communale vers Château d'eau.
C. Jonction château d'eau > captage
D. Jonction borne incendie à gare vers le village
Le conseil a été invité à approuver le cahier des charges et à fixer le mode de passation du marché.
Estimation des travaux : 301.861,73 € TVAC
ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-25/848 et le montant estimé du marché "Création de l'adduction d'eau entre Sugny et Pussemange", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 249.472,50 € hors TVA ou 301.861,73 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Article 3 :

De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4 :

De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 874/732-52 (n° de projet 20230025).

Article 5 :

Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité supérieure.

11. VENTE VEHICULES ET MATERIEL OCCASION / APPROBATION DES CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

La Commune dispose de véhicules déclassés et de matériel hors d'usage ou prêt de l'être !
Le Collège communal vous propose de les vendre selon les conditions reprises au projet qui vous est soumis à cette réunion.
Elles reposent, en gros sur une vente par soumission (vente au plus offrant) pour :
"Tracteur Renault Temis 610X"
"Volkswagen Lupo"
"Pulvérisateur de 500L porté au tracteur sur PDF et Nettoyeur haute pression thermique"
"Saleuse portée au tracteur de 1,5m3 de marque Acometis"
"Saleuse pour camion de marque Acometis de

5m3 sur berce pour système porte conteneur"
"Saleuse Acometis 2m3 pour petit camion"
"Lame à neige camion pour plaque d'accrochage type DIN et Lame à neige pour tracteur"
"Grappin à terre pour grue camion"
"Bétonneuse +/- 450L et Plaque vibrante"
mis en vente en 9 lots distincts.
DECIDE : à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges du marché "Vente de véhicules, matériel d'occasion", établi par le Service Travaux.

Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les principes généraux de la fonction publique

12. RECRUTEMENT DIRECTEUR D'ECOLE TEMPORAIRE / APPROBATION PROFIL DE FONCTION / ET FIXATION CONDITIONS ACCES

Notre directrice de l'école étant détachée au Conseil de l'Enseignement, il convient de pourvoir à son remplacement ; une personne a assuré son remplacement en interne, le Conseil avait approuvé le profil de fonction et fixé les conditions en prévoyant un recrutement en interne ; le Collège a donc lancé un appel en interne mais aucun(e) candidat(e) ne s'est manifesté. Le Conseil est donc invité à fixer de nouvelles conditions en prévoyant un appel en externe
DECIDE : à l'unanimité

D'arrêter le profil de fonction comme suit :

A l'unanimité, le Conseil accepte l'urgence sur le point suivant :

1. VRESSE SUR SEMOIS / AMENAGEMENT DU POINT DE VUE DU JAMBON

DECIDE : à l'unanimité

1) D'approuver le projet présenté en annexe par SBE lors de la réunion du 22 mai 2023 en vue de déposer une demande de permis d'urbanisme

2) De choisir l'option C présentée dans le projet SBE, option qui consiste à mettre un filet minimaliste (un grillage) entre l'avancée et le talus permettant d'éviter de descendre/chuter dans le talus

Séance du Conseil Communal du 29 juin 2023

Présents :
Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins,**
Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**
André ROBINET, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET **Conseillers communaux.**
Dominique LEDUC, **directeur général**

Excusées : M. Alain WILEMME

Le Conseil,

Approuve le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023

1. PRESTATION SERMENT DIRECTEUR GENERAL STAGIAIRE

Suite au départ à la pension de M. Dominique LEDUC. Un recrutement pour le poste de Directeur général a été lancé. Suite à cette procédure, M. Sylvain BOSSART a été invité à prester serment en tant que nouveau Directeur général stagiaire devant le Conseil communal.
ENTEND M BOSSART prester serment dans les mains de Monsieur le bourgmestre : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du Peuple belge. »

2. Association de projet Ardenne Méridionale - Rapport d'activités - Comptes et rapport du réviseur - Approbation

Comme chaque année, le conseil a été invité à approuver le rapport d'activités de l'année 2022, les comptes de l'année 2022 et le rapport du réviseur y lié.

APPROUVE le rapport d'activités de l'année 2022 les comptes de l'année 2022

Donne décharge au Comité de gestion

La présente délibération sera transmise au coordinateur de l'Association de projet Ardenne Méridionale pour suite voulue.

3. U.L. Projet de schéma de développement du territoire (SDT)

Le 30 mars dernier, le Gouvernement wallon a adopté un projet de schéma de développement du territoire ; ce document a donc été soumis à enquête.

Le Conseil a été invité à émettre un avis sur ce projet ; l'Union des Villes et le Bureau Economique ont étudié ce dossier et transmis leur avis
DECIDE :par 9 voix pour et un non (André Robinet)
De solliciter un délai supplémentaire pour remettre un avis ; à défaut de recevoir ce délai, l'avis du conseil communal est défavorable.

4. PATRIMOINE / APPROBATION Projet acte vente parcelles communales / Eric NOLLEVAUX / SUGNY

Il s'agit ici d'un ancien dossier, la vente de parcelles cadastrées section C 1768c, 1768e (partie de 53 ares) et 1769a sises à Sugny ; après de longues discussions, suspensions, divisions, le projet aboutit et le Conseil a été invité à approuver le projet d'acte rédigé par le notaire Doicesco.
Ce bien est estimé à 4 330 €
DECIDE : à l'unanimité
D'approuver le projet d'acte présenté

5. PATRIMOINE /APPROBATION Projet acte acquisition parcelles boisées - SITKO/ ELARGISSEMENT DU CHEMIN VICINAL N°22 / BOHAN

Ce dossier est encore plus ancien ; il s'agit des parcelles sises à Bohan, le long du chemin vicinal n°22. Cette acquisition permettra l'élargissement du chemin et désenclavera la rue Mont les Champs en cas d'inondation. Un accord a enfin été trouvé et le Conseil a pu approuver le projet d'acte présenté ; il s'agit de 12a60ca estimé à 3150€
DECIDE : à l'unanimité
D'approuver le projet d'acte présenté

6. RECRUTEMENT AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil a été invité à marquer son accord à l'engagement de membres du personnel, à fixer les conditions de recrutement et arrêter le profil de fonction.
Profils souhaités :
- Un agent administratif à mi-temps pour le service Population, état civil, étrangers
- Un fontainier
- Un agent chargé de l'entretien des bâtiments (un appel a déjà été lancé, sans succès, il est donc proposé de modifier quelque peu le profil
- Un coordinateur PAEDC (Pollec) ; le Conseil communal a, le 23 février dernier, répondu à l'appel à projet Pollec ; dans son communiqué de presse, le ministre Henry cite les communes – dont Vresse - qui recevront un soutien équivalent au montant nécessaire pour recruter un équivalent temps plein pendant 3 ans

Agent administratif / Service Population – Etat civil à mi-temps

DÉCIDE
Article 1 : De fixer comme suit les conditions d'engagement d'un agent administratif pour le service Population (H/F/X)

PERSONNEL/SERVICE POLLEC/RECRUTEMENT COORDINATEUR POLLEC NIVEAU 2 – CDD A TEMPS PLEIN

DÉCIDE
Article 1 : De fixer comme suit les conditions d'engagement d'un coordinateur POLLEC (H/F/X):

RECRUTEMENT AGENT CHARGE DE L'ENTRETIEN DES BATIMENTS

DECIDE
De fixer les conditions de recrutement et le profil du candidat.

RECRUTEMENT FONTAINIER

DECIDE à l'unanimité
De recruter un agent répondant au profil.

7. FINANCES / FONDS DES COMMUNES / VOTE MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DES MONTANTS PROMIS

Le Collège a été informé du nouveau montant à recevoir dans le cadre du Fonds des communes, avec une diminution d'environ 70 000 €. Le Collège a donc proposé d'interpeller officiellement les autorités supérieurs afin de les sensibiliser sur les difficultés pour les communes de boucler des modifications budgétaires avec pareille nouvelle.
DECIDE : à l'unanimité
D'inviter le Gouvernement wallon et en particulier son Ministre des Pouvoirs locaux à renoncer à diminuer de manière structurelle le Fonds des communes ainsi qu'à procéder au plus prochain ajustement budgétaire à la réalimentation dudit fonds à concurrence des montants initialement promis
D'adresser un exemplaire de la présente délibération à l'ensemble des communes wallonnes.

Citoyenneté

TRAVAUX ENTREPRIS PAR LE SERVICE TECHNIQUE :

Aménagement de l'arrière du hall de voirie :



Suite et fin de l'aménagement de l'arrière du hall de voirie à Vresse.

Mise en place d'une fosse pour le conteneur à ordures communales afin de pouvoir verser directement depuis la benne de la camionnette les nombreux sacs poubelles ramassés presque quotidiennement dans les villages et le long des routes.

A terme, il est prévu que cette fosse soit couverte par des tôles et du bardage afin d'éviter que les déchets en tout genre ne soient mouillés par la pluie et donc forcément alourdis ; le paiement de l'évacuation de ces déchets se faisant bien évidement en fonction du poids.

L'entretien des villages :

Les 12 villages ont été nettoyés avant et après chaque manifestation et/ou kermesse.

Cela représente un travail assez conséquent de 3 à 4 ouvriers à temps plein pendant la bonne saison d'avril à septembre/octobre. Il faut également ajouter à cela l'évacuation des déchets de brossage, le nettoyage des avaloirs, ... qui représentent un certain coût.

Gestion des manifestations :



Tant en termes administratif que technique, la gestion des manifestations sur la commune de Vresse-sur-Semois représente une charge de travail très conséquente.

Voici dans l'ordre un bref résumé des actions fréquemment menées par les agents communaux :

- Tenir à jour l'agenda des toutes les demandes de manifestations et de mise à disposition de matériel ;
- Réalisation des arrêtés de police ;
- Création du dossier de sécurité afin de pouvoir communiquer de manière adéquate avec chaque intervenant : Zone de police Houille-Semois, zone Dinaphi, SPF santé publique, ... ;
- Livraison et ramassage du matériel livré par la commune ; les barrières, les panneaux, ... ;
- Montage, démontage et transport du matériel mis à disposition ; la nouvelle scène, les podiums, ... ;
- Nettoyage après la manifestation.



Tonte et taille de haie :

La tonte et la taille des haies occupent également d'avril à mai une équipe de 2 à 3 hommes qui œuvre sans cesse parfois sous le soleil, parfois sous la pluie... afin d'embellir et de rendre plus agréable la commune de Vresse-sur-Semois. Pas moins de 14 hectares de pelouse et 1,4km de haie sont tondus et taillés chaque année.

Chemin agricole et forestier :



Nous avons remis en ordre le chemin allant vers le bison Ranch à Orchimont :

- Pose de rails afin d'évacuer l'eau de ruissellement, réfection du revêtement et rebouchage des trous...

La partie supérieure du chemin de la Chafette à Pussemange a également été remise en ordre



Abattage d'arbres à la gare de Nafraiture pour permettre la réfection du pont :

Pour permettre les travaux de réfection du pont à la gare de Nafraiture, nous avons abattus les arbres de chaque côté de celui-ci. Les bois retirés feront l'objet d'une vente de bois.

Citoyenneté

MARCHÉ PUBLIC



L'achat de la nouvelle faucheuse :

Le service travaux a fait l'acquisition d'une nouvelle faucheuse pour remplacer l'ancienne devenue obsolète. Merci aux établissements Arnould Agri pour la fourniture et livraison de cette nouvelle machine. Bon travail également à Bernard qui assure le fauchage de plus de 60km de voiries communales et l'entretien de chemins de promenade et forestier.

Adduction d'eau entre SUGNY et PUSSEMANGE :



Dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement en eaux de nos nombreux villages. Après Bagimont et Hérisson (dont la première phase est en cours de finition), c'est le tour de Pussemange.

Le conseil a voté la création d'une jonction entre Pussemange et Sugny. Sugny ayant été doté de trois puits supplémentaires de manière à ne plus être à flux tendu.

Cette jonction permettra la rénovation des différents éléments de rassemblements des eaux brutes au niveau du captage avant l'étude environnemental de celui-ci.

Montant estimé des travaux : € 249.472,50 HTVA



SALLE DU COLLÈGE :

Les travaux de rénovation de la salle du Collège sont maintenant terminés.

Montant des travaux : 153.752,86 € TVAC.

En plus de la salle du collège, ces travaux englobaient également la rénovation du bureau du Bourgmestre, des sanitaires hommes et dames, du palier et de la cage d'escaliers d'accès à l'étage du bâtiment de l'administration communale.

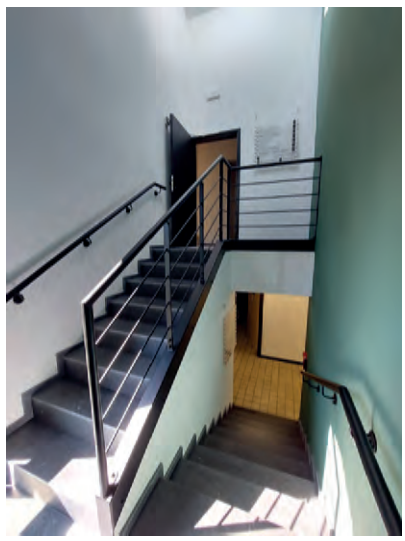
Ce projet d'aménagement s'inscrit dans une volonté de modernisation et optimisation de la consommation énergétique des bâtiments communaux

Des travaux d'isolation et de remplacement des points lumineux par des systèmes LED à faible consommation ont fait l'objet de ce marché.

Une analyse des besoins en matière d'énergie sera entreprise avec la venue d'un collaborateur Pollec pour favoriser la mise en œuvre concrète à court terme de projets en efficacité énergétique et de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

AVANT





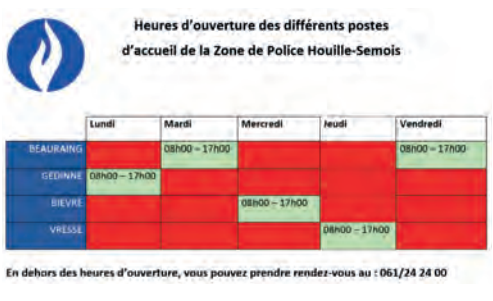
APRÈS

Citoyenneté

Zone de Police

Voici quelques petits rappels du code de la route , ainsi que le décret de la région wallonne, à respecter aux abords des écoles :

- La vitesse aux abords des écoles est de 30km/heure.
- Il est interdit de s'arrêter et de stationner :
 - sur les trottoirs ;
 - sur les pistes cyclables ;
 - sur les passages pour piétons et à moins de 5 mètres en-deçà ;
 - aux abords des carrefours.
- Il est interdit de s'arrêter :
 - à moins de 15 mètres d'un arrêt de bus ;
 - devant les entrées carrossables.
- Il est important également de rappeler que le port de la ceinture est obligatoire pour tout le monde. Et si la taille de l'enfant est inférieure à 1m35, il doit être placé dans un siège adapté.
- Il est également interdit aux adultes de fumer dans le véhicule en présence d'enfant mineur.





En cas d'urgence : 112

Célébrations

Noces d'Or, de diamant et de brillant

Le quatre juin dernier nous avons fêté :

- Deux Noces de Brillant, appelées aussi Noces de Palissandre : 65 ans de mariage ;
- Trois Noces de Diamant : 60 ans de mariage ;
- Trois Noces d'Or : 50 ans de mariage.

Les époux Renard – Bouzin et Godichal – Buntix fêtaient leurs Noces de Brillant.

Les époux Van Wesemael – Paelstermans, Geerts – Costermans et Dury – Bartiaux fêtaient leurs Noces de Diamant.

Les époux Evrarts – Mayne, Reunbrouck – De Jans et Lejeune – Guillaume fêtaient leurs Noces d'Or.

Les heureux jubilaires ont reçu les chaleureuses félicitations de nos Souverains.



Un bon-cadeau pour un repas dans l'un des restaurants de notre commune a été offert à chaque couple et les épouses se sont vues offrir un magnifique bouquet de fleurs.

Cette belle cérémonie a été clôturée comme il se doit par un apéritif convivial très apprécié.

Zone de secours

Réunion d'information « Comment devenir sapeur-pompier au poste de Alle s/Semois »

Monsieur le Bourgmestre et moi-même, nous nous associons pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées le dimanche 20 août dernier vers la caserne du poste de Alle s/Semois, afin d'assister à la réunion d'information « Comment devenir sapeur-pompier au poste de Alle s/Semois ».

En effet les besoins en personnel, se font de plus en plus criant de part le manque d'effectif et l'anticipation du départ à la retraite des plus anciens. Il y va de la pérennité d'un poste de secours dans notre Commune.

Dans ce contexte, cette réunion à été un franc succès, puisque plus de vingt personnes se sont présentées afin d'être informées sur le sujet. Cette information portait à la fois sur le métier de sapeur-pompier, sur le parcours d'intégration, les évolutions de carrières ou l'intégration à des équipes spécialisées.

Au terme de cette réunion, plusieurs participant(e)s sont repartis avec des images et des projets plein la tête.

Sachant que d'autres personnes avaient marqué leur intérêt pour cette information, mais n'ont pu pour des raisons diverses participer à cette réunion d'information. Nous les invitons à se faire connaitre… afin d'envisager et de programmer, une deuxième séance d'information.

Capitaine Francis Dixheures







Portrait

Nouveau directeur général

Sylvain Bossart a été désigné comme successeur de Dominique Leduc en tant que directeur général de la commune. Nous l'avons rencontré.

•DG à 27 ans ! Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

J'ai effectué l'ensemble de mon parcours universitaire à Louvain-la-Neuve. Diplômé en droit, j'ai commencé à travailler en tant que collaborateur politique où je m'occupais de nombreuses matières en lien avec les pouvoirs locaux.

J'ai toujours été intéressé par l'institution communale et j'ai souhaité travailler au sein d'une institution locale. J'ai travaillé pendant deux années au sein de l'administration communale de Dinant en tant que juriste. Lors de cette période, il m'est arrivé d'exercer la fonction de Directeur général faisant fonction.

Suite à mon emploi à Dinant, J'ai été engagé en tant que juriste au sein de la Province de Namur.

Le fait de rendre service reste quelque chose d'important à mes yeux tout comme la proximité avec les citoyens. Devenir Directeur général au sein de la Commune de Vresse remplissait toutes les cases à mes attentes professionnelles.

•Comment décririez-vous votre fonction ?

Les matières sont très variées et toujours en lien avec l'intérêt du citoyen.

Le Directeur général est avant tout le chef du personnel communal où il assure le bon fonctionnement des services communaux au quotidien.

Il est également le conseiller juridique de la Commune puisque le Directeur assiste le Collège communal et le Conseil communal. Il s'assure que les décisions prises par les représentants communaux soient correctement exécutées tout en veillant au respect des règles administratives.

La fonction de Directeur général est une fonction passionnante. En effet, les missions évoluent au rythme de la société, ce qu'il demande beaucoup de polyvalence et de débrouillardise afin de s'assurer que la commune puisse rendre le meilleur des services aux citoyens.

•Quel accueil avez-vous reçu à votre arrivée dans la commune ?

L'accueil a été très chaleureux, tant de la part du personnel communal, que des représentants communaux. Dominique LEDUC, l'ancien Directeur général, est également disponible depuis mon arrivée pour répondre à mes questions et que je puisse être au courant des dossiers en cours.

J'ai pu m'apercevoir que la Commune est très dynamique et qu'elle ne manque pas à sa réputation d'être une commune conviviale et attachante.

•Hormis la commune de Vresse-sur-Semois, quels sont vos hobbies/passions ?

J'ai toujours été passionné par la lecture, notamment les romans. Je joue également du saxophone à mes heures perdues.



PUBLICITÉS

PORTRAIT

Dominique Leduc, 45 ans au service de la commune de Vresse

Après 45 ans au service de l'administration et des citoyens de Vresse, le directeur général Dominique Leduc est admis à la retraite.



Dominique Leduc, de nos jours, travailler 45 ans dans la même boîte paraît invraisemblable…

Je n'ai pas trouvé du tout cela monotone. D'une part, c'est très varié comme boulot. Un jour on s'occupe d'un problème de distribution d'eau, le lendemain c'est un souci de cimetière ou de règlement-taxe, ensuite il faut préparer le collège communal ou traiter un dossier administratif… D'autre part, tout a évolué : la technologie, les mentalités, les personnes. J'ai connu cinq bourgmestres, une vingtaine d'échevins, sans compter les conseillers communaux. Il a fallu s'adapter avec souplesse et rigueur à leurs méthodes de travail, à leurs objectifs. Il faut savoir tenir la barque car c'est bien sûr le citoyen qui est au centre de toutes nos préoccupations.

Comment a évolué votre travail au fil de toutes ces années ?

Lorsque j'ai commencé en 1978, nous étions six employés avec le secrétaire communal. Aujourd'hui, 52 personnes sont payées par la Commune. Au CPAS, une assistance sociale avait en charge les trois communes de Bièvre, Gedinne et Vresse. Aujourd'hui, on en compte quatre rien que pour Vresse. L'ordinateur n'existait pas et c'était le tout début des photocopieuses. Nous travaillons encore avec les papiers-carbones et les stencileuses. Administration communale, police et CPAS étaient dans le même bâtiment, certes un peu à l'étroit, mais la communication passait nettement plus rapidement. Seuls les services de base étaient organisés : population-état civil, urbanisme, comptabilité, finances, secrétariat-travaux. Les garde-champêtres encaissaient les taxes secondes résidences dans les caravanes. Il n'y avait pas d'analyse des eaux distribuées, pas de compteurs mais un simple forfait dans certains villages, pas de taxes sur les eaux usées. Les cours de gymnastique se donnaient dans les salles des fêtes ou dans les cours de récréation quand il faisait beau. On ne parlait pas d'Espace public numérique, de Plan de cohésion sociale, d'accueil temps libre…

Quels sont vos rêves et inquiétudes pour l'avenir?

Mon plus grand souhait est le maintien de la notion de services publics. Au niveau des instances supérieures, on constate plutôt la disparition complète de cette notion de service. Un service public ne doit pas être rentable mais se doit d'être efficace. Tout ce qui me déplaît, c'est la numérisation à outrance, l'obligation de passer par les plateformes, la disparition du contact humain. Aux yeux des jeunes, je passe pour un ringard, mais sans l'humain, l'Homme n'est rien.

Continuerez-vous à vous intéresser aux affaires communales ?

Sylvain, mon successeur, a déjà un beau bagage derrière lui mais il peut compter sur moi si nécessaire. Nous communiquons régulièrement par courriel et je passe à l'administration communale à sa demande. La politique communale continuera à m'intéresser, je suivrai de près les conseils et les projets. Mais hors de question pour moi de faire de la politique !

Je continuerai par ailleurs à travailler dans l'organisation de la Fête du livre qui aura lieu cette année les 18 et 19 novembre. Je serai également de la partie pour la marche gourmande, les concours de façades fleuries et de décorations de fêtes de fin d'année, etc. J'ai en outre reçu des appels du pied de quelques associations mais pour l'heure, priorité à ma famille, place à la réflexion et à un peu de repos. Et un peu de sport grâce au superbe VTT électrique offert par mes collaborateurs lors de mon départ.

L'employé est devenu directeur

Dominique Leduc a été nommé comme employé par le conseil communal de Vresse le 12 juillet 1978, voilà donc 45 ans. "J'ai débuté au service population, explique-t-il. En 1989, l'ancien secrétaire communal, Jean Lefèbvre, est parti à la pension. Le conseil de l'époque a lancé un appel à candidature par promotion. J'ai postulé et j'ai été désigné, après avoir réussi les épreuves organisées en collaboration avec la Province de Namur. J'ai pris mes fonctions de secrétaire communal le 1er novembre 1989. Je suis devenu directeur général le 1er septembre 2013. Ce n'est pas seulement un changement d'appellation, cela a entraîné de nouvelles responsabilités et de nouvelles obligations."

Propos recueillis par Etienne Wanlin, l'Avenir, 03 août 2023.

Comité Bien vivre à Vresse

"Message du Comité Bien vivre à Vresse à ses sponsors et à tous les Vressois."

Fin septembre, cela fera 5 ans que le Comité Bien vivre à Vresse œuvre pour apporter sa petite participation à la vie sociale et économique de notre belle commune.

En 5 ans nous avons grâce aux sponsors et aux 5 bénévoles injecté plus de 5.000 euros pour soutenir la bibliothèque et le musée du Tabac, la restauration de la fontaine de Vresse, l'achat de 10 tables mange-debout professionnelles et d'un frigo à la disposition de la commune pour l'espace Cognaut, 600 morceaux de tarte pour le centre Jean Allard, une tonne de nourriture pour chiens et chats au CPAS de Vresse grâce aux 3 rassemblements teckels ainsi que des bougies pour la chapelle de walcourt.

Nous remercions le bourgmestre Arnaud Allard et le collège pour l'aide apportée en mettant à notre disposition 3 fois par an l'espace Cognaut.

Grâce aux 3 activités que nous organisons chaque année, concentration Vespa, concentration MX5 et rassemblement teckels, les retombées économiques ne sont pas négligeables. Depuis 5 ans, ce sont des centaines de personnes qui ont découvert notre commune et beaucoup reviennent car ils trouvent que notre vallée et nos villages ont su garder une véritable identité de l'Ardenne namuroise.

Il faut savoir que nos sponsors ont été choisis pour la qualité de leurs produits, de leur savoir-faire et de leur accueil.

Grand merci au garage Quevrain à Erpent, la station La Haizette, Cap Semois, Bouquet de Semois, boulangerie Delogne, boucherie Au Bon Jambon, Spar, Proxy Delhaize, La Mouche, Taos, La Belle Histoire, le Grain d'Sel, le Petit Chaudron, le Roy de la Bière, de La dîme, l'Eau Vive, Le Moulin Simonis, la Brasserie du Simonis, le Charme de la Semois, le Fief de Liboichant, l'Auberge Saint-Martin, la Riviera, le Relais, la Folie Douce, le Barbiche et par sympathie l'Optique Metten à Andenne et le personnel de la Glycine pour sa gentillesse.

Horion David, coordinateur.

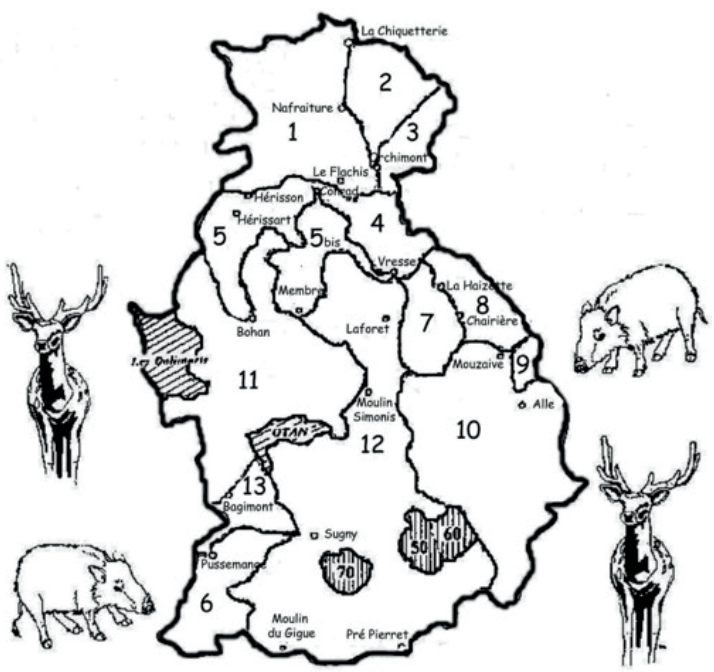
Citoyenneté

Battues de chasse 2023

LOT	NOM Prénom	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2024
1	COPINE Israël	6, 7, 21, 29	18	16, 26	13
2	CRUCIFIX Alain	10, 11, 16, 17	8, 9, 21, 22	19, 20	
3	BOUVY Raymond	10, 11, 16, 17	8, 9, 21, 22	19, 20	
4	COCK Jan	5	12	14, 27	21
5	COPINE Israël	6, 7, 21, 29	18	16, 26	13
5 bis	LIEGEOIS Jean-Noël	1, 28	17	9	
6	MAZIERS Jean-Christophe	13	3, 17	8, 29	
7	CRUCIFIX Alain	10, 11, 16, 17	8, 9, 21, 22	19, 20	
8	NEMRY Jean-Pol	7	7	17, 27	
9	CRUCIFIX Alain	4, 5	15, 16	13, 14	
10	VANDEMOORTELE Jan	4, 5	15, 16	13, 14	
11 \| 12	PITREBOIS Jean-Luc	2, 3, 14, 15, 23, 24	4, 5, 13, 14, 25, 26	4, 5, 16, 17, 27, 28	
13	BOURGUIGNON Alain	1, 29	16	7, 27	
50 \| 60	COPINE Roger	1	3, 24	15	
70	BOURGUIGNON Alain	5, 26	20	11, 30	

L'accès au bois est strictement interdit dès l'avant-veille de la battue après le coucher du soleil jusqu'au jour de la battue
y compris

De toegang tot het bos is verboden vanaf zonsondergang twee dagen voor de jacht tot en met de dag van de jacht zelf



Objectif proximité

Un mécanisme d'aide aux commerçants pour dynamiser et renforcer le commerce de proximité

Afin de lutter contre le phénomène des cellules commerciales vides dans les centres-villes, le Gouvernement de Wallonie a décidé d'entamer un plan de relance de l'activité commerciale. Ainsi, la Région wallonne a lancé son appel à projets intitulé Objectif Proximité en fin d'année 2022.

Cet appel à projets vise à relancer de nouvelles activités, dynamiques, créatives, innovantes et attirantes, afin de rebooster l'attractivité dans les centres urbains et ruraux.

La commune de Vresse-sur-Semois a mandaté son Agence de Développement Local pour établir un diagnostic commercial sur Vresse et répondre à cet appel à projet.

La candidature de la commune de Vresse-sur-Semois a été acceptée par la Région wallonne !

Vresse-sur-Semois fait donc partie des 100 communes retenues en Wallonie. Ainsi, les porteurs de projets et les commerçants de notre entité peuvent bénéficier de deux types d'aide :

- L'aide « Je m'installe » : visant à soutenir l'installation de nouveaux commerces dans des cellules commerciales vides.

- L'aide « Je me réinvente » : destinée aux commerçants existants désirant se repositionner et/ou faire évoluer leur business model afin de pérenniser leur présence dans les centralités, d'attirer une nouvelle clientèle, ...

Ces aides prennent la forme d'une prime versée aux candidats. Cette prime correspond à 60 % des dépenses éligibles pour un montant maximum de 6 000 €.

Tout candidat devra rentrer un dossier à l'ADL dont les modalités seront bientôt communiquées.

Concernant l'aide « je m'installe », les projets de nouveaux commerces devront répondre à certains critères dont notamment celui répondant à une certaine catégorie de commerces. En effet, l'orientation donnée sur Vresse-sur-Semois a été de compléter l'offre actuelle dont certaines catégories sont déjà bien présentes sur la commune. Ainsi, les projets de commerces concernant les équipements et articles de sports, la vente de produits locaux et d'alimentation, l'HoReCa, et les soins du corps et thérapeutiques (wellness) seront particulièrement recherchés pour remplir les 3 cellules vides reconnues et éligibles pour tout porteur de projet intéressé pour y développer un nouveau commerce .

Un jury local se réunira ponctuellement afin d'étudier les projets et accorder l'aide demandée. Ce jury sera composé d'un représentant du Comité de pilotage régional du projet Objectif Proximité, d'un représentant de la SAACE Challenge en la personne de Elodie Burnotte, d'un représentant de l'ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois, en la personne de Sébastien Marbehant et d'un représentant de l'Administration communale de Vresse-sur-Semois, en la personne de Monsieur le Bourgmestre Arnaud Allard.

3 ans pour aider les commerces de proximité

Ce dispositif d'aide de la Région wallonne sera actif jusqu'en 2026.



Dans le rétro

Les sorcières de Sugny condamnées et brûlées comme en 1657 !

Sugny, 1657. Cinq femmes sont dans le collimateur de la justice. Elles seraient à l'origine de décès suspects et de faits bizarres. Accusées de sorcellerie, leur procès se tiendra sur la place publique. L'une d'elles sera blanchie ; trois seront condamnées à la prison. La plus célèbre des sorcières, Jeannette Huart, finira pendue et son corps sera brûlé le jour même.

Ce sont ces faits historiques qui ont été rejoués par une trentaine de comédiens amateurs, sous un soleil de plomb, et devant plusieurs centaines de spectateurs. La dernière reconstitution du procès avait eu lieu en 2015. Huit années de répit pour les sorcières du village ! Depuis lors, par manque de volontaires et ensuite pour cause de crise sanitaire, plus aucune reconstitution n'a eu lieu. C'est sous l'impulsion d'un nouveau metteur en scène et à force de recrutement de comédiens amateurs que les répétitions ont pu reprendre il y a plus d'un an.

Le succès du procès ce dimanche 28 mai nous montre que l'intérêt pour la préservation des traditions et de la mémoire du village est toujours bien présent.

Par ailleurs, les nombreux visiteurs ont également pu profiter d'un petit marché de produits artisanaux, d'un bar pour se désaltérer et de quoi se restaurer ; le tout accompagné de quelques animations musicales.

Félicitations aux acteurs et longue vie aux sorcières !

Vous souhaitez soutenir le comité ?

Samedi 7 octobre, souper des Sorcières à la salle de l'Enclave dès 19h. Infos et réservations : Mme J. Chaidron (0491/59.70.46)







Dans le rétro

Jury d'examen à l'ULB

Le vendredi 2 juin avait lieu l'examen oral du projet d'architecture des étudiants en troisième bachelier d'étude d'architecture de l'ULB. Pourquoi me parlez-vous de cela me direz-vous ?

Car cette année, les étudiants ont réalisé leurs travaux sur différents endroits de notre belle commune de Vresse-sur-Semois. En effet, au cours d'une rencontre fortuite entre le professeur principal du cours de projet et le Bourgmestre, ce dernier à proposer notre commune comme sujet d'étude. Le professeur a été emballé par cette idée d'étudier des projets dans un milieu rural pour ses étudiants plus habitués aux projets urbains.

C'est donc après avoir passé une semaine à s'imprégner du territoire en début de quadri que les différents groupes d'étudiants ont choisi chacun un endroit où développer leur projet. Aménagement d'espace public, centre de soin, ferme pédagogique, lieu de ressourcement, résidence service, ferme maraichère, lieu communautaire, etc. sont autant de projets qui ont été étudiés et représentés sur différents plans, croquis, maquettes, etc.

Le Bourgmestre de Vresse-sur-Semois et l'ADL ont été invités à participer au jury de cet examen à Bruxelles en tant qu'expert du territoire étudié pour juger du travail des différents étudiants. Au-delà du caractère enrichissant de cette expérience, ce fut également l'occasion de créer des contacts en vue de projets futurs.



Célébration des 25 ans du jubilé de l'abbé Jean-Pierre

Le samedi 3 juin, l'église St Martin de Sugny a vécu une messe haute en couleurs.

La célébration fêtait les 25 ans du Jubilé Sacerdotal de l'abbé Jean Pierre Brou.

Une chorale venant tout droit de Paris : « Le Chœur de la Charité Paris » ainsi que quelques « Mamas » qui ont rehaussé par des danses et offrandes traditionnelles, les chants absolument magnifiques.

Les paroissiens et autres invités ont eu comme moi-même la joie de VIVRE cette messe.

Une invitation nous a également été remise ce jour-là pour fêter également le jubilé du Père Basile qui avait fait le déplacement. Accompagné de quelques Vressois, nous nous sommes rendus à Weyler (Arlon) pour fêter le Père Basile.



Frédéric MARTIN échevin du Culte.

Dans le rétro

La forêt de Sugny prend feu : un exercice grandeur nature pour les pompiers.

Les pompiers de la zone Dinaphi ont organisé un exercice unique en son genre : ils ont bouté le feu à une parcelle de la forêt de Sugny ce samedi 3 juin. Objectif : réagir au plus vite en cas de catastrophe.

L'exercice a été programmé dans la forêt de Sugny depuis de nombreuses semaines par les responsables des pompiers de la zone Dinaphi (Dinant/Philippeville). En raison des récents incendies de forêt dans les Fagnes et la Roche, il a pris encore plus de sens samedi matin. "Allumer un bûcher comme exercice, c'est une première en province de Namur, commentait le lieutenant Sérusiaux. En temps normal, les pompiers réalisent des exercices de stratégie opérationnelle : conduire un 4x4 dans les bois, dérouler des lignes, trouver des points d'eau... Tout ce qui permet de maîtriser l'incendie. Mais être sur le terrain face à un incendie, c'est une première."

Pour cet exercice, une parcelle a été délimitée en collaboration avec le Département nature et forêt et la Commune de Vresse, propriétaire des lieux. Le feu n'a pas été bouté n'importe où et n'importe comment. La zone a été choisie car elle est délimitée par des chemins pédestres et, surtout, les sapins qui la composaient ont été récemment abattus. "Ils étaient arrivés à maturation, ajoute le bourgmestre, Arnaud Allard. Nous avons ensuite rassemblé les branches et troncs en quatre tas distincts avant que les pompiers ne boutent le feu samedi matin. La parcelle reprendra vie par la suite."

Les hommes du feu, qui ont bénéficié de renforts français, du Hainaut, du Luxembourg et de la protection civile, ont d'abord quadrillé le terrain puis lancer des milliers de litres d'eau sur les trois foyers. "L'hélicoptère de la police fédérale a été réquisitionné pour déverser à plusieurs reprises un réservoir de 600L d'eau sur les flammes (NDLR : appelé bambi bucket)", indiquait le lieutenant Sérusiaux. C'est une aide supplémentaire précieuse."

Les pompiers ont ensuite continué à gérer et surveiller les différents foyers. "Il y aura également une surveillance des agents du DNF en soirée après le départ des pompiers, indiquait le lieutenant Patrice Lietart. Même s'il s'agit d'un incendie préparé, il existe toujours un risque. Tout a été pensé pour l'éviter mais nous resterons vigilants jusqu'au dernier moment."

J.No., l'Avenir, 03 juin 2023



Dans le rétro

Les ministres Céline Tellier et Valérie De Bue en visite à Vresse

La Vallée de la Semois a été proclamée Parc National par le Gouvernement wallon en décembre 2022. Le Parc national de la Vallée de la Semois est réparti sur les communes de Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois.

Le samedi 17 juin, c'est notre magnifique commune qui a été mise sous le feu des projecteurs. L'équipe du Parc national a accueilli à Bohan les ministres Céline Tellier, en charge de l'environnement, et Valérie De Bue, en charge du tourisme ; toutes deux en visite officielle.

L'occasion de rencontrer, dans un cadre convivial, les membres de la Coalition territoriale ayant porté le projet.

Les ministres ont pu apprécier les charmes de la Semois, de sa nature luxuriante, de ses verts paysages et de ses méandres sinueux, à travers une balade guidée en slow canoë, une activité promue par le Parc national. Trouver le juste équilibre entre préservation de la nature, d'une part, et valorisation de ce patrimoine naturel à travers le tourisme durable, d'autre part, constitue tout l'enjeu du Parc.







Dans le rétro



Mardi 27 juin à l'aube, environ 94 participants ont pris le départ direction Reims, pour le traditionnel voyage des aînés. Deux cars étaient mis à la disposition des citoyens.

Alors que le premier car faisait halte à Reims pour profiter d'une visite guidée de la Cathédrale de Reims, le deuxième continuait sa route en direction de Passy-Grigny (non loin d'Epernay) pour une visite de la Cave Dom Caudron.

L'Abbé Aimé Caudron fût une figure emblématique de la viticulture du village. Il prit l'initiative de fonder une coopérative pour lancer la production de leur propre vin : le champagne « Dom Caudron ».

Sur place, le groupe a été divisé en deux : pendant que le premier groupe visitait le musée des anciens pressoirs, le deuxième eut droit à une séance de cinéma pour découvrir le travail de la vigne, de la cueillette du raisin jusqu'à la mise en bouteille.

Bien sûr, une dégustation était prévue pour tout le monde avec possibilité d'achat par la suite !

Les participants ont ensuite repris la route, toujours dans une bonne ambiance, vers le « Bateau Lavoir », restaurant en bordure de la Marne qui leur a servi un excellent repas à midi et une assiette froide le soir avant de reprendre la route direction Vresse.

Un moment de temps libre dans la ville de Reims était également proposé pour laisser la possibilité à ceux qui le souhaitaient de faire quelques achats.

La journée s'est terminée vers 22H et tous pensent déjà au voyage de l'année prochaine.

Dans le rétro

Festival des Bières Triples à Vresse-sur-Semois

Ces 14 et 15 juillet, le village de Vresse a accueilli la première édition du « Tripel Beer Festival ». Cet événement organisé autour de la bière triple a mis en avant les brasseurs de la région, belges et français.

Ce sont au total 16 brasseries artisanales qui ont pris place à l'Espace Cognaut. Parmi celles-ci, les très locales Brasserie Station 16, Brasserie de Rochehaut, Tournée de Jacky pour ne citer qu'elles.

Qui dit festival dit ambiance musicale ! Sur les deux journées, une dizaine de groupes rock, folk et électro se sont succédés.

Le public, venu en masse des deux côtés de la frontière, a pu déguster la bière triple, star du festival, mais pas seulement ! Les 16 brasseries proposaient une multitude d'autres styles.

Echappée Bière, l'agence organisatrice du festival, remercie les quelques 2200 festivaliers présents lors de cette première édition et vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine !



Fête du bois : Concours de bucheronnage et balade des vieux tracteurs

Organisée depuis plus de 25 ans par le syndicat d'initiative de l'Enclave le 2e dimanche du mois d'août, la Fête du Bois de Sugny est devenue un rendez-vous incontournable de l'été.

Outre son traditionnel concours de bûcheronnage qui voit les participants s'affronter dans des épreuves spectaculaires de rapidité à la scie, la hache et à la tronçonneuse, de nombreuses activités étaient prévues tout au long de la journée. Les organisateurs avaient programmé des démonstrations d'élagage en hauteur, un concours de grutiers, un rassemblement de vieux tracteurs, un village vikings et une exposition de matériel forestier. Des tourneurs et des sculpteurs étaient également de la partie.



Un espace dédié aux plus jeunes était composé de divers stands et animations tels que des jeux en bois, château gonflable et un atelier fabrication de nichoirs.

Concours de bucheronnage

Cette année, 13 participants se sont affrontés tout au long de la journée. Le concours était clôturé par la terrible épreuve qui consiste à couper entièrement à la hache un tronc d'épicéa planté dans le sol. Ce sont les frères Rensonnet, Thomas et Sébastien, déjà premier et second l'an dernier, qui s'imposent devant Pascal Schmitz.

Sculptures

Lors du concours de sculptures à la tronçonneuse, les hommes du bois se transforment en véritables artistes. Les différentes œuvres sculptées sont vendues aux enchères en fin de journée.

VIEUX TRACTEURS

La concentration de vieux tracteurs organisée par André Nicolas, alias Dédé, a rassemblé une cinquantaine de tracteurs. Après une balade dans les rues des villages de l'Enclave (Sugny, Pussemange, Bagimont), les tracteurs se sont rassemblés sur le site où les visiteurs ont pu aisément les admirer.



111 ans plus tard, les fidèles célèbrent toujours Notre-Dame de Lourdes à Sugny

Le grand pèlerinage franco-belge de Sugny s'est tenu ce mercredi 15 août. Cette tradition rassemble les pèlerins, chaque année, depuis 111 ans pour célébrer Notre-Dame de Lourdes.

C'est devant la grotte du domaine marial de Sugny, celle que l'on surnomme le Lourdes des Ardennes, que les pèlerins se recueillent lors de la traditionnelle messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, la Vierge Marie. Alexis Defresne, 18 ans, fait partie de la jeunesse de Marloie, il a assisté à l'eucharistie de Sugny pour la première fois ce mercredi:

"On est assez attaché à Marie. C'est notre Mère à tous. Elle est toujours là pour nous quand on en a besoin. C'est important pour moi de participer à ce pèlerinage."

Une tradition plus que centenaire

La tradition du pèlerinage de Sugny a lieu tous les 16 août et perdure depuis 111 ans. Elle a été initiée par l'Abbé Muller, curé de la paroisse de Sugny. A l'époque, il se lance, avec l'aide des habitants du village, dans la construction d'une fidèle réplique de la grotte Notre-Dame de Lourdes de Massabielle (France). Il espère ainsi restaurer la foi au sein du village, explique Constant Devos, responsable de l'ASBL « Les amis du Domaine marial de Sugny » :

"Il est arrivé à Sugny avec pour but de reconquérir le village qui était devenu très libéral. L'idée de la grotte, c'était aussi de faire participer les villageois et de les fédérer pour réinstaurer la foi catholique."

Des milliers de pèlerins, jadis

Si ce mercredi 16 août, la grotte de Sugny rassemblait une bonne centaine de personnes, elle fut à l'époque un haut-lieu de pèlerinage attirant des milliers de fidèles, poursuit Constant Devos :

"Dès 1912, on comptait ici 1.000 pèlerins. En 1923, 5.000 étaient présents ici. Pendant l'entre-deux-guerres, on ne s'imagine pas la foule qu'il y avait. C'était une autre société que celle que nous connaissons aujourd'hui."

Il faudra 25 ans à l'abbé Muller, surnommé la prêtre bâtisseur, pour transformer le site en un véritable domaine marial s'étendant sur plus d'un hectare et comptant 29 monuments, ce qui fait de lui un musée à ciel ouvert au sein du village. Un domaine et des monuments que les pèlerins ont pu découvrir ce mercredi après-midi grâce à la procession du chemin de croix.

Morgane Halloy, Matélé, 16 août 2023.

Le 30 septembre à Chairière : Nature en Fête !



« Au fil de la laine »... Tel est le thème choisi par Natagora Semois ardennaise pour sa seconde édition de « Nature en Fête ».

Le dimanche 30 septembre, de 11h00 à 17h00, bienvenue à la Maison de la Semois ardennaise et à la réserve naturelle Natagora « Bois sous les Granges » pour une journée familiale grandeur nature !

Au programme : petit marché artisanal dans la rue Saint-Walfroid, ateliers de fabrication de petits objets et bijoux en laine, démonstration de filage et cardage, découverte de la réserve naturelle, ateliers pédagogiques, présentation de la malle pédagogique consacrée au loup, balade contée et musicale, bar, petite restauration...

Entrée gratuite. Pour la découverte de la réserve, prévoir des chaussures adaptées.

Programme complet : Facebook Natagora Semois ardennaise – semoisardennaise@natagora.be – 0474 79 12 31 (Carol Nollevaux) ou 0478 42 84 33 (Thierry Gridlet)

Rendez-vous : rue Saint-Walfroid 21 (Maison Natagora de la Semois ardennaise) – Chairière

COLLECTE DE JOUETS DANS LES RECYPARCS : DONNER PLUTÔT QUE JETER !

Samedi 21 octobre 2023

Plus de place, trop de jouets et certains peu ou plus utilisés ...vous ne savez que faire de tous ces jouets ? Surtout, ne les jetez pas car ils pourront encore servir, donnez-les !

A qui puis-je apporter mes jouets ?

Profitez de la traditionnelle collecte des jouets organisée ce samedi 21 octobre dans tous les recyparcs de Wallonie pour inviter vos enfants à venir y déposer leurs jouets. Les intercommunales collaborent avec des associations locales pour faire passer le message : « Avant de jeter, pensez à réutiliser ! »

Une action solidaire!

L'aspect solidaire de cette collecte est important puisqu'elle permet à de nombreuses associations partenaires, qui œuvrent au quotidien sur le terrain, de récupérer des jouets et de les redistribuer aux enfants défavorisés, qui sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année ! Parmi ces associations, on compte des Maisons Croix-Rouge, des institutions pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS,

Donner ses jouets, c'est aussi faire un geste pour l'environnement !

C'est prolonger la durée de vie d'un objet en évitant qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques « réemploi » doivent devenir spontanées. A court terme, tout le monde devrait transformer son regard et, avant un achat qu'il soit en seconde main ou pas, se poser la question du devenir de l'objet que l'on envisage d'acheter. Si je n'en ai plus besoin...je le vends, je l'échange, je le donne... Faire circuler des objets déjà utilisés et encore en bon état, c'est une des clés d'un avenir durable.

Quelques infos pratiques:

Essayez, dans la mesure du possible, de donner des jouets propres, complets et comme neufs ! Par exemple, des jeux de société, poupées, puzzle, jeux de construction, consoles de jeux, livres pour enfants, petits vélos, ballons de foot, jeux d'extérieurs.... Attention, les peluches et jouets à piles ne sont pas acceptés. Les préposés des recyparcs n'auront pas le temps de les nettoyer pour vous et nous demanderons aux bénéficiaires de le faire une seconde fois afin d'éviter tout risque de contamination.

A vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 21 octobre de 9h à 17h dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...



Environnement

« J'ai mes bottes, mon manteau, tout ce qu'il nous faut ! Allez, on y va ! »



La réserve naturelle Natagora « Bois sous les Granges » et la Maison de la Semois ardennaise qui la jouxte, sont deux lieux de sensibilisation importants de notre commune à la découverte de la nature.

Plus qu'une habitude, cela est devenu une tradition. Après les écoles de Chairière et Nafraiture les deux années précédentes, ce sont cette fois les élèves de Sugny qui ont enfilé leurs bottes pour une demi-journée « grandeur nature » à la fin de l'année scolaire. Les petits explorateurs du jour ont notamment pu assister à la tonte des six brebis Herdwick, les sympathiques tondeuses vivantes pâturant toute l'année dans la forêt marécageuse. Les écoliers ont également eu l'occasion d'arpenter la réserve naturelle et de s'émerveiller devant tous les petits êtres qui la peuplent : grenouilles, libellules, oiseaux... Encadrés par les bénévoles de la régionale Semois ardennaise, ils en outre réalisé des bricolages, notamment des hôtels à insectes qu'ils ont fièrement ramenés à la maison !

Quelques semaines plus tard, ce sont d'autres enfants – cette fois dans le cadre extra-scolaire – qui ont été les hôtes du Bois sous les Granges. Dans un premier temps, le stage « pêche et nature », organisé par la Commune de Vresse, avait inscrit une journée d'immersion dans la réserve naturelle à son agenda. Celle-ci fut l'occasion pour les volontaires de Natagora de proposer leur tout nouvel outil pédagogique : une chasse aux trésors incitant les explorateurs en herbe à découvrir les différents panneaux pédagogiques jalonnant la réserve, répondre à des énigmes et participer à des défis ludiques (puzzle géant, jeu des jarres mystérieuses...). En récompense de tous ces efforts : la découverte d'un coffre bien dissimulé dans lequel chaque enfant a pu récupérer deux trésors : un petit sachet de confiserie... mais également un paquet de graines de fleurs sauvages à semer chez soi pour accueillir la nature au jardin ! Cette chasse aux trésors a été également proposée, quelques jours plus tard, à 28 enfants de la région de Neufchâteau – toujours dans le cadre d'activités extra-scolaires – qui avaient fait expressément le déplacement pour vivre une journée « Chairière... naturellement » et qui sont repartis émerveillés par la beauté du patrimoine naturel vressois.

Pour rappel, la réserve naturelle Natagora « Bois sous les Granges » est accessible (chaussures de marche ou bottes) durant les week-ends et congés scolaires. Une brochure « Chairière... naturellement » est également disponible gratuitement à la Maison de la Semois ardennaise (rue Saint-Walfroid 21 à Chairière).

Visites et animations possibles pour groupes.
Renseignements :
semois.ardennaise@natagora.be
Carol Nollevaux (0474 79 12 31)



Appel aux agriculteurs de la commune de Vresse-sur-Semois : Participation à la gestion de terrains en réserve naturelle.

Un projet européen LIFE « Connexions » est actuellement en cours de réalisation en Wallonie (https://www.life-connexions.eu/). Son objectif est de restaurer des prairies maigres de fauche et des pelouses pâturées riches en biodiversité à partir de terrains abandonnés. Les projets LIFE sont cofinancés par la Commission européenne pour protéger l'environnement et conserver la nature à travers l'Europe.

De la Haute-Meuse en passant par le massif de la Croix-Scaille, la vallée de la Semois, le bassin de la Chiers ou encore la vallée du bassin rhénan, plus de 500 hectares feront l'objet de travaux de restauration spécifiques au cours des 5 prochaines années. Ces types de travaux sont bien connus et réalisés depuis des années en Région wallonne. Des prés maigres de fauche seront par exemple recréés à partir d'anciennes coupes forestières via la réalisation de différents travaux et nécessiteront une fauche annuelle pour entretenir le milieu ouvert. D'anciennes pelouses sur terrains plus pauvres (sableux ou calcaires) seront restaurées par débroussaillage, clôture et pâturage.

La gestion de la grande majorité des terrains restaurés par le projet LIFE « Connexions », situés en Natura 2000 et qui seront placés sous statut de réserve naturelle, fera l'objet de partenariats avec les agriculteurs locaux Que ce soit pour être fauchés ou pâturés, ces terrains seront confiés à des agriculteurs qui garantiront une gestion durable et respectueuse de la biodiversité. Des conventions seront signées avec la Région wallonne (DNF) ou l'asbl Natagora.

A l'heure actuelle, la réserve naturelle domaniale des Prés Fayet (Nafraiture) a déjà été restaurée afin de retrouver une prairie humide. Un pâturage de cette prairie d'environ 2,5 ha permettra de préserver un milieu ouvert favorable de grand intérêt biologique. Un appel à candidature pour la gestion de cette parcelle sera envoyé aux agriculteurs qui le souhaitent. Intéressé(e) ? Merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : Sarah Wautelet, Traverse des Muses 1, 5000 Namur ou sarah.wautelet@natagora.be.


Photo : Thibaut Goret


Photo : Xavier Janssens


Photo : Damien Sevrin

PUBLICITÉS

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'aider les enfants malades de longue durée dans leur parcours scolaire en les connectant à leur classe.

L'ASBL en quelques mots :

Depuis 2006, ClassContact connecte des centaines d'enfants malades de longue durée à leur classe. Cette initiative vise à garantir leur droit fondamental à l'éducation tout en préservant leur connexion sociale cruciale pour leur bien-être mental. Concrètement, ClassContact fournit **gratuitement** l'équipement informatique ainsi que les connexions Internet nécessaires, que ce soit à domicile ou à l'hôpital lorsque l'enfant est hospitalisé. Cette mise en place se fait également dans la salle de classe habituelle. Ainsi, les enfants ont la possibilité de participer en direct aux cours et de rester en contact avec leurs enseignants et leurs camarades, tout en respectant leur propre rythme et leurs besoins médicaux. En outre, une assistance technique est disponible en permanence pour résoudre tout problème technique et soutenir les équipes dans l'utilisation de ce système.

Pour qui ?

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire (général, technique et professionnel) en Fédération Wallonie-Bruxelles (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 6 semaines (continues ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 6 semaines avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées. Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Pour toute information, contactez ClassContact par mail (contact@classcontact.be) ou par téléphone au 02/726.40.55

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative … Vous trouverez plus d'idées sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider ».



Photo d'un enfant utilisant ClassContact pour suivre les cours durant son absence suite à un cancer et ne pas le contact avec ses amis.



Malgré sa maladide chronique, Rory se régulièrement à sa classe grâce à ClassConect.

Enfance & Jeunesse

Témoignages de parents :

- « Vous avez permis à Julia de garder le moral et de continuer sa scolarité. Mais c'est aussi un énorme soutien pour nous, les parents. » (La maman de Julia)
- « Votre soutien est vital, Yanis a pu avoir à nouveau un avenir. » (La maman de Yanis)
- « Grâce à toute l'équipe de ClassContact et à son enseignante, Joshua, 6ans, a réussi sa première primaire » (La maman de Joshua)

- https://classcontact.be
- contact@classcontact.be
- 02/726.40.55
- Service gratuit

Ecole maternelle de Sugny

Certains diront que vivre en ville c'est bien et d'autres penseront que la campagne offre également beaucoup d'avantages.

Notre classe de Sugny, en fait l'expérience chaque année en visitant des endroits à la fois ludique, pédagogique et près de la nature qui a tellement à nous donner et surtout à nous apprendre. Cette année encore, nous nous sommes déplacés tout autour de l'école et nous avons appris beaucoup de choses.



Excursion
" les Oustitis "



Visite chez notre centenraire



Natagora (Chairière)



Journée chez Mme Jessica à Bamb' Oizy



Animation avec les 4e éducations ISM



Que du bonheur à la ferme des Banays

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°108

Éditorial

de la Présidente du CPAS



Chers ami(e)s vressois(es),

J'ai épinglé lors du trimestre écoulé, un anniversaire particulier, celui des 10 ans de règne de nos souverains. Pour ou contre, peu importe, cet anniversaire nous renvoie à une réflexion sur notre appartenance nationale.

Sans chauvinisme aucun, notre pays peut nous rendre fiers. Petit mais si riche ! En y réfléchissant bien, les belges s'illustrent sur la scène internationale. Et ce constat ne date pas d'hier. On peut même remonter bien loin si on pense aux illustres peintres flamands qui ont fait la réputation de l'art belge dans la noblesse internationale de leur époque et après, et cette réputation a perduré puisque l'art belge est de renommée internationale depuis des décennies. Loin dans le temps également, le savoir faire des drapiers et tapissiers flamands ou encore des dentellières de Bruges ou de Bruxelles s'est exporté loin de nos frontières à leur époque.

Nos sportifs se distinguent eux-aussi depuis longtemps, et dans toutes les disciplines, du cyclisme à l'athlétisme en passant par le tennis, le football, le hockey, le judo, la gymnastique, l'équitation et j'en passe. Et la commune de Vresse n'est pas en reste en ce qui concerne le sport puisque Marine Moulin s'est distinguée cette année en ramenant une médaille d'or au pays, devenant ainsi championne d'Europe Junior de Triathlon ! Bravo Marine !

La Belgique, c'est aussi une pléthore de personnalités à l'aura international, notamment en littérature avec des auteurs et autrices comme Amélie Nothomb ; en musique où on pense à Jacques Brel, Stromae, Mauranne, Angèle pour ne citer qu'eux ; en bande dessinée avec notre plus illustre ambassadeur qu'est Tintin et qui a fait des émules : Le Chat, Les Schtroumpfs, Spirou et bien d'autres ; le cinéma a également ses stars : les frères Dardenne, Benoît Poelvoorde et les séries TV comme la Trève ou Ennemi Public qui se sont exportées dans plusieurs pays et sur Netflix ...

Les belges s'illustrent ou se sont illustrés également dans les domaines scientifiques ou technologiques, on pense ici entre autre à Ernest Solvay et son procédé de production de la soude ou à Christian De Duve et son prix Nobel de médecine en 1974, mais aussi à tous ces cerveaux belges qui inventent chaque jour de nouveaux procédés ou qui font des découvertes pour faire avancer la recherche et la science. N'oublions pas nos géniaux inventeurs, comme Adolphe Sax dont l'invention va traverser les siècles sans prendre de ride. Nos entreprises sont aussi à la pointe et développent un savoir faire souvent envié et qui s'exporte (acier, aéronautique, cristal, joaillerie...).

Nous pouvons aussi compter sur un patrimoine fantastique : naturel en étant un pays de mer, de plaines et de collines ; patrimoine culinaire avec son chocolat, ses gaufres, ses moules-frites et autres tomates crevettes mais aussi patrimoine architectural, avec de nombreux édifices remarquables comme ceux de la Grand Place de Bruxelles, et des architectes de renom comme Victor Horta.

Oui, c'est tout ça la Belgique ! Nous n'avons rien à envier à nos voisins et la liste n'est pas exhaustive, je vous laisse le soin de la compléter ...

Et oui, un petit sentiment de fierté m'envahit lorsque je réalise ce qu'est mon pays. Petit par sa taille mais Grand par ses habitants.

C'est la Belgique, tout simplement.

Votre Présidente,
Isabelle Maroit

PERMANENCES

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Merci de prendre rendez-vous au 061/50.02.42.

Permanence médiation de dettes :

- Mardi

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence juridique :

Par Mme HALLET Geneviève – Juriste
De 9h00 à 11h00 :

- Lundi 18 septembre 2023
- Lundi 23 octobre 2023
- Lundi 27 novembre 2023

Uniquement sur rendez-vous, au 061/50.02.42

Permanence pension salarié

Service fédéral des Pensions
https://www.sfpd.fgov.be

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Il semblerait que certains escrocs tentent de soutirer par téléphone des informations bancaires aux citoyens en se faisant passer pour des assistantes sociales du CPAS ou des agents communaux.

Aucun agent communal, du CPAS ou de la police (même en uniforme !) ne vous demandera jamais d'informations sur vos comptes ou cartes bancaires par téléphone, par mail ou par sms, ni ne viendra sonner chez vous pour ces raisons.

NE DONNEZ JAMAIS VOS NUMEROS DE CARTES BANCAIRES NI CODES, ni par téléphone, sms, ou mail, ni même à un soi-disant agent qui viendrait frapper à votre porte.

Si vous êtes victime de telles tentatives, le mieux est de le signaler à la police et, en cas de doute, de contacter votre banque.



Vie Sociale

Plan de Cohésion Sociale

Le légume du mois, le brocoli :



Source image : https://larecette.net/calendrier/

Pas toujours très apprécié… Et pourtant, bien cuisiné, le brocoli peut se révéler extrêmement goûteux et surtout plein de bienfaits pour le corps et la santé !

- Riche en potassium et en vitamines B
- Bon contre le cholestérol
- Aide au renouvellement cellulaire
- Bon pour les yeux
- Renforce le système immunitaire
- Riche en fibres
- Excellent pour la mémoire

plan de cohésion sociale
Commune de Vresse-sur-Semois

Idées de recettes de déclinaisons du brocoli :

ENTRÉE : SALADE VITAMINÉE AUX BROCOLIS, AIL ET ÉCHALOTTE

Les ingrédients :

- Brocoli
- Ail
- Fromage de chèvre frais
- Echalotte
- Huile olive
- Sel, poivre

Préparation :

1.Détachez les fleurettes de brocolis et faites-les dans un bouillon d'eau chaude salée, pendant environ 20 min. La lame d'un couteau doit pouvoir traverser le brocoli sans difficulté. Coupez les olives en 4. Lavez, séchez et effeuillez le basilic. Réservez quelques jolies feuilles pour la décoration et ciselez le reste.

2.Pelez et émincez finement les échalotes, pelez et coupez l'ail en petits morceaux. Coupez le fromage de chèvre en petit cubes.

3.Dans chaque assiette, disposez quelques brocolis, puis parsemez d'échalotes, d'ail et de fromage de chèvre.

4.Arrosez d'un léger filet d'huile d'olive. Ajoutez une pincée de sel, votre salade vitaminée est prête !

Source : https://www.cuisineaz.com/recettes/salade-vitaminee-aux-brocolis-ail-et-echalotes-72446.aspx

PLAT : TORSADES AUX BROCOLIS À LA SICILIENNE

Les ingrédients :

- 500 g de brocoli
- 1 oignon
- parmesan
- huile d'olive
- 400g de pâtes
- 100g de pecorino
- 1 poignée de pignons de pin
- Sel, poivre

Préparation :

1.Jetez les brocolis découpés (ou surgelés) dans de l'eau bouillante légèrement salée.

2.Égouttez-les encore fermes et réservez-les.

3.D'autre part, faites cuire les pâtes à l'eau bouillante salée, en suivant les indications du paquet.

4.Pendant la cuisson des pâtes, faites revenir un oignon finement haché dans l'huile chaude, en utilisant une grande poêle.

5.Lorsque l'oignon commence à prendre couleur, ajoutez les brocolis et terminez leur cuisson sur feu doux, en remuant à la cuillère en bois, jusqu'à ce qu'ils se réduisent en purée.

6.Joignez alors les pâtes soigneusement égouttées, le fromage coupé en dés, les pignons et assaisonnez.

7.Remuez bien, laissez reposer quelques minutes et servez bien chaud.

Source:https://www.cuisineaz.com/recettes/torsades-aux-brocolis-a-la-sicilienne-43089.aspx

DESSERT : CAKE AUX BROCOLIS ET NOIX DE COCO

Les ingrédients :

- 1 brocoli
- 75g de beurre
- 75g crème de noix de coco
- 100g de noix de coco rapée
- 100g de farine
- 2 oeufs
- ½ sachet de levure
- 1 pincée de sel
- 10cl de crème liquide
- 10cl de crème de noix de coco
- Curry en poudre
- 2 brins de coriandre frais

Préparation :

1.Préchauffez le four th. 6 (180 °C). Coupez le beurre en petits morceaux et laissez-les ramollir à température ambiante. Eliminez la queue du brocoli. Séparez les fleurettes du brocoli en petits bouquets et faites-les cuire 5 min dans une casserole d'eau bouillante salée. Egouttez-les.

2.Mélangez au fouet le beurre ramolli, les œufs, la noix de coco râpée et la crème de noix de coco. Ajoutez ensuite la farine, la levure et le sel. Fouettez afin d'obtenir une pâte homogène. Versez-la dans un moule à cake antiadhésif beurré et fariné. Enfoncez les bouquets de brocolis à la verticale dans la pâte.

3.Enfournez 40 min en surveillant la cuisson. Démoulez et laissez tiédir sur une grille.

4.Pour le coulis, rincez, essorez et ciselez les feuilles de coriandre. Mélangez la crème de noix de coco avec la crème liquide, le curry et la coriandre.

5.Servez le cake tiède ou froid, accompagné de coulis.

Source : https://www.cuisineactuelle.fr/recettes/cake-aux-brocolis-et-noix-de-coco-201337

Cafés papotes

Rétrospective des cafés papotes 2022-2023 :



Septembre 2022
Balade à Orchimont

Octobre 2022
Conférence de Mr Gridlet sur « le retour du loup »





Novembre 2022
Balade entre Membre et Bohan

Décembre 2022
Bingo à Sugny



Vie Sociale



Janvier 2023
Goûter des rois à Vresse



Mars 2023
Balade à Laforêt



Avril 2023
Conférence-Visite sur le tabac à Vresse par Véronique Paquay



Mai 2023
Jean-Pierre Lambot raconte « Laforêt » à l'église



Juin 2023
Balade à Chairière

Rendez-vous en septembre pour la reprise !

Centre d'interprétation d'Art

Actus du centre d'art



Du 9 septembre au 19 novembre, c'est au tour de **Gérard Gribaumont** de présenter ses œuvres au Centre d'Art. Né à Saint-Mard en 1951, il est graphiste de formation et autodidacte en peinture. Il s'intéresse à la peinture dès son plus jeune âge, principalement influencé par les maitres impressionnistes. Ce n'est pourtant que dans les années 80 qu'il décide de partager sa passion en participant à des expositions collectives. Il expose en solo pour la première fois en 1991. La peinture devient alors son activité principale. Il expose alors dans des galeries en Belgique (Bruxelles, Bruges, Liège...), également en France, Hollande, Luxembourg,... L'huile et l'acrylique sont ses matières préférées, sur une toile bariolée de gris, de noir, de rouge,... et tout en conservant son identité picturale, il cherche des combinaisons équilibrées et harmonieuses. C'est alors que, presque par enchantement, une forme apparait sur la toile. Des éléments fondus dans l'ensemble suggèrent, ouvrent l'imaginaire et invitent à la rencontre.

Cette nouvelle exposition à Vresse est pour lui l'occasion de montrer pour la première fois au public ses "renés":

"Les renés sont des constructions en trois dimensions, réalisées à base de matériaux de récupération. D'où le nom "renés", né une nouvelle fois, c'est une renaissance, une résurrection...

À partir de cageots de bois récupérer chez les maraîchers. Ces cageots sont, démontés, cassés, collés, pour finalement obtenir une construction abracadabrante. Ces cassures de bois collées renaissent sous forme d'épaves, de maisons, ou autres objets oniriques et décoratifs... ce sont les renés.

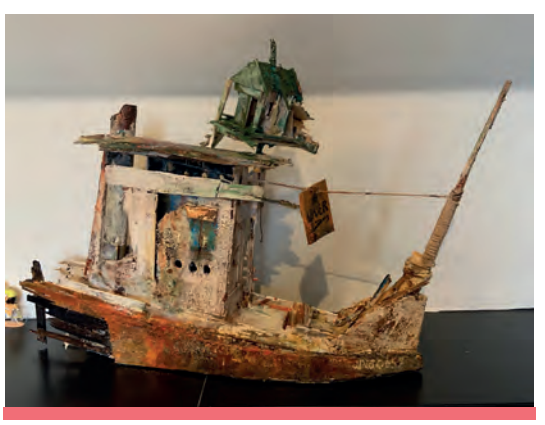
Ces renés de bois, sont assemblés à base d'une colle très résistante, offerte gracieusement par Bison, merci à eux.

Les renés peuvent également être construits à partir d'autres objets récupérés. Tout est bon pour renaître sous une autre forme, et ainsi devenir objet de décoration. Magique ! Et tellement passionnant !" GG

Dans les jardins, ainsi qu'au sein de l'exposition permanente du Centre d'Art, peuvent encore être admirées jusqu'à la fin de la saison les sculptures de **Logan Maqua**. Ce jeune artiste de 21 ans est passionné de ferronnerie. Dans son atelier de Corbion, il débite, assemble, soude et meule l'acier et l'inox poli. Il s'inspire de la nature. Le travail du fer c'est aussi une histoire de famille puisque son père est artisan ferronnier.

L'exposition est accessible tous les jours, de 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés.

Infos : www.fondation-chaidron.be



Un vernissage Franco-belge

Le 24 juin dernier, avait lieu au Centre d'Art le vernissage de l'exposition consacrée à Simon C. ainsi que la présentation du numéro de la revue Maugis qui lui était consacré. La cinquantaine de peintures a instantanément conquit son public. Cet évènement fut également l'occasion, l'excuse s'il en faut une, pour bon nombre de nos amis français de passer la frontière pour partager avec nous le verre de l'amitié. C'est ainsi que dans une ode à l'amitié franco-belge, nous ont fait l'honneur de leur présence Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières, Richard Fourneaux, député de la Province de Namur ainsi que de nombreuses personnalités de la sphère culturelle ardennaise tels que l'écrivain Franz Bartelt ou le sculpteur Michel Gillet pour ne citer qu'eux. Cette belle réussite aura conforté le Centre d'Art et la Fondation Chaidron-Guisset dans l'idée que l'art dépasse les frontières. Nous ne manquerons d'ailleurs pas de mettre à l'honneur d'autres artistes français à l'avenir.





Appel

En vue d'une prochaine exposition consacrée aux représentations du patrimoine de l'eau dans l'œuvre d'Albert Raty, la Fondation Chaidron-Guisset est à la recherche de tableaux représentant les ponts, lavoirs et abreuvoirs de la région de Vresse-sur-Semois et ses alentours. Merci de nous contacter par email à l'adresse info@fondation-chaidron.be ou par téléphone au 061.58.92.99 (de 13h à 17 en semaine et de 14h à 18h le week-end).

Galerie La Glycine

Centre Touristique et Culturel de Vresse

rue Albert Raty 83 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

📲 061/29.28.27 - 📩 ctc.vresse@gmail.com

Chers amis amateurs d'art, nous entrons dans les derniers mois d'exposition à la Glycine pour l'année 2023 ! Les styles se multiplient pour ces trois derniers mois, avec pas moins de sept artistes dont sculpteurs et photographes, qui viendront égayer nos murs.

Le mois d'octobre verra venir Olivier DUPONT, un homme de Liège avec un coup de pinceau riche en caractère.

Du 30 septembre au 30 octobre 2023

Olivier Dupont - Vernissage le 01/10 à 11h30



Olivier DUPONT: Un voyage artistique de 40 ans raconté à travers ses tableaux

Dans les années 90, alors que les écoles artistiques se faisaient rares, un homme passionné de sérigraphie décida de se tourner vers la menuiserie industrielle. Mais son amour pour le bois ne l'empêchait pas de continuer à peindre et dessiner. Malheureusement, malgré son imagination débordante, ses œuvres manquaient de profondeur.

C'est ainsi qu'il prit la décision de fréquenter l'Académie des beaux-arts de Liège. Ce fut grâce à Bertrand et son cours de bande dessinée et d'illustration qu'il put enfin perfectionner ses techniques. Ses tableaux allaient désormais se diversifier, mêlant fusain, aquarelle et acrylique.

Les sujets de prédilection de cet artiste talentueux étaient multiples. Il aimait représenter la bêtise humaine, les animaux, les films, ainsi que les grands noms du rock qui avaient bercé sa jeunesse. Chaque tableau était une représentation de son univers artistique unique, reflétant ses inspirations et son parcours de vie.

Avec plus de 40 ans de pratique artistique, cet homme est prêt à exposer ses tableaux dans les galeries de la Glycine. Son but ultime est de faire comprendre aux spectateurs la définition de sa vie artistique, marquée par une passion inébranlable pour la création visuelle.

L'exposition promet d'être un véritable voyage à travers les émotions et les expériences vécues par cet artiste tout au long de sa carrière. En découvrant ses tableaux variés et riches en technicité, les visiteurs auront la chance de

plonger dans son univers artistique unique.

Que vous soyez amateur d'art ou simplement curieux, ne manquez pas cette occasion de découvrir le talent et la créativité d'un homme qui a consacré sa vie à la peinture et au dessin. Venez admirer ces œuvres qui témoignent d'un parcours artistique riche et passionnant.

Pour le mois de Novembre, quatre artistes se partageront la salle. Sculptures et peintures ne sauront que vous faire voyager ! Alexandre FORCEILLE, Martine JOURDAN, Philippe DEMARS et Véronique FONTAINE vous attendent !

Nous vous présentons une de ces quatre artistes dans cet article, il s'agit de Véronique FONTAINE.

Du 1er novembre au 30 novembre 2023

Martine JOURDAN, Philippe Demars, Véronique FONTAINE et Alexandre FORCEILLE - Vernissage le 05/11 à 11h30



Véronique FONTAINE, habitante de Rienne, un charmant village ardennais, a consacré sa vie à sa passion pour la peinture. Employée communale à Gedinne, elle a récemment pris sa retraite, ce qui lui permet de se consacrer pleinement à son art.

La peinture a toujours été présente dans la vie de Véronique depuis son enfance. Il semblerait que ce talent artistique soit un héritage génétique, avec plusieurs peintres et sculpteurs dans sa famille depuis des générations. C'est vers l'an 2000 qu'elle décida de prendre des cours et de participer à des ateliers, marquant ainsi le début de sa vie artistique.

Au départ, ses peintures étaient principalement des représentations concrètes, portant sur des modèles vivants. Mais au fil du temps, Véronique s'est tournée vers l'art abstrait, tout en continuant à explorer les deux styles sur une même toile. Elle utilise différentes techniques et matériaux tels que les reliefs, les acryliques, l'huile et les pigments naturels. Son outil de prédilection est le couteau, qu'elle préfère aux pinceaux.

À travers ses œuvres, Véronique transmet ses émotions, ses états d'âme et souhaite toucher quelque chose de profond en chaque spectateur. Chaque tableau est une véritable expression de son âme artistique, et elle espère que son art saura vous transporter.

En tant qu'artiste accomplie, Véronique participe en général à environ trois expositions par an. Elle aime partager son travail avec le public et recevoir des retours sur ses créations.

Ne manquez pas l'occasion de découvrir les œuvres uniques et émouvantes de Véronique Fontaine. À travers sa peinture abstraite et concrète, elle vous invite à plonger dans son univers artistique riche en émotions. Une visite de ses expositions est une véritable invitation au voyage intérieur et à la contemplation.

L'exposition du mois de Décembre marque la fin de 2023. Le photographe, Charles HIERONIMUS et le peintre Didier MOENS vous invite à venir explorer leurs univers surréalistes.

Du 2 décembre au 14 janvier 2024

Charles HIERONIMUS, un artiste qui explore des univers inconnus à travers la photographie



Charles Hieronimus est un artiste qui nous emmène dans des "Univers inexplorés" en utilisant des morceaux de bois, du sable, de la poussière de couleur et de la vapeur. Ses compositions, parfois basées sur des décors naturels ou sculptées dans divers matériaux, captent l'instant fugitif où deux matières s'interpénètrent avant de fusionner. Le résultat est une série de photos exceptionnelles.

Pour Charles, appuyer sur le déclencheur de son appareil photo représente l'aboutissement de tout son travail. Chaque image demande une préparation minutieuse et une mise en scène soignée. L'artiste crée ses "univers" sur des supports de quelques dizaines de centimètres. En exploitant au maximum les possibilités offertes par la lumière, il parvient à créer un nouvel univers unique en son genre.

Charles utilise une variété de techniques photographiques pour obtenir ses résultats époustouflants. Il joue avec les temps de pose, l'exposition, les angles, les cadrages et s'adonne souvent à la macrophotographie. Pour présenter ses œuvres, il utilise des encres pigmentaires ainsi qu'un papier "Fine Art".

Chaque photographie créée par Charles Hieronimus est un écosystème rigoureusement orchestré et équilibré. Ses œuvres nous transportent hors du temps, dans des mondes inconnus où la beauté se mêle à la poésie.

Ne manquez pas l'occasion de découvrir les univers inexplorés de Charles Hieronimus à travers ses photographies. Chaque image est une invitation à se perdre dans un monde fascinant et enchanteur.

Didier MOENS : L'univers magique d'un artiste autodidacte passionné de surréalisme et d'animalier



Didier Moens, né le 23 août 1958 à Bruxelles, est un artiste autodidacte dont l'univers artistique est empreint de surréalisme, d'animalier et de trompe-l'œil. Son medium de prédilection est la peinture à l'huile au pinceau.

Didier trouve son bonheur dans la création de tableaux où se mêlent l'animalier, le végétal, le trompe-l'œil et le surréalisme, le tout agrémenté d'une touche d'humour. C'est en réunissant ces différents éléments qu'il parvient à éveiller l'enfant qui sommeille en chacun de nous et à susciter le partage.

Depuis 1999, ses toiles parcourent le pays lors de différentes expositions personnelles, tant à Bruxelles (Maison du Livre, Palace Astoria, Galerie Lorelei, Centre culturel de Boisfort et de Linkebeek) que dans d'autres régions de la Belgique. Mais Didier ne s'arrête pas là, il participe également à des expositions collectives en Belgique, en France et en Suisse, ainsi qu'à des parcours d'artistes internationaux. Il a même eu l'opportunité de participer à la Cow parade de Bruxelles avec sa vache Spa.

En ce qui concerne les concours, Didier a été sélectionné à plusieurs reprises en France et a remporté plusieurs prix du jury et/ou du public à Mons, Namur, Houffalize, Knokke, Middelkerke et Bruxelles.

Plonger dans l'univers de Didier Moens, c'est se laisser emporter par les multiples lectures de ses toiles. Chacun de ses coups de pinceau apporte une magie particulière, invitant le spectateur à s'évader et à découvrir un monde enchanteur.

Ne manquez pas l'occasion de découvrir les créations uniques et captivantes de cet artiste autodidacte. Que ce soit à travers ses tableaux surréalistes, ses représentations animalières ou ses trompe-l'œil, Didier Moens vous promet un voyage artistique riche en émotions et en surprises

On se retrouvera donc en 2024 pour une nouvelle année dans notre galerie !

La Glycine.

PUBLICITÉS

Dans le rétro

En rythme !

C'est accompagnée d'une météo ensoleillée que la musique a envahi Vresse ce 3ème week-end de juin pour la Fête de la musique 2023.

Après le bal du Grand Vresse de ce vendredi 16 juin, les festivités du samedi ont démarré avec la prestation remarquée de nos petits écoliers, accompagnés par les élèves de l'Académie de musique de Bouillon et de leur professeur de guitare. Les enfants avaient répondu très nombreux à l'invitation cette année, avec un nombre record de petits chanteurs qui ont rempli la scène sous la halle de l'espace Cognaut ! Et la qualité de la prestation était au rendez-vous grâce à la bienveillance de Mme Vicky qui a su les préparer et les coacher pour ce moment de partage pour et avec leurs familles et le public présent.



La Symph'olie a ensuite pris le relai avec un répertoire varié et entraînant, laissant planer sous l'espace Cognaut une ambiance festive pour notre plus grand plaisir. La passion communicative des choristes est entraînante, suggérant à tous l'envie de chanter et de danser.

Tristan, accompagné de sa guitare, a ensuite régalé le public présent pour mini concert en solo sur la grande scène, laissant une nouvelle fois sa belle voix envoûter les spectateurs.

Ce sont ensuite 2 groupes de Middelkerke qui ont fait danser Vresse jusqu'au début de la nuit. The Cover Store Experience et The Cave ont envoyé les aigus et les basses avec la fougue qu'on leur connait, mettant à nouveau une ambiance de feu sur les pavés et dans les airs.



Et c'est à Alan V qu'est venue la lourde tâche de terminer la soirée. Sacré meilleur DJ de Wallonie par NRJ, il a clôturé la fête en faisant tourner ses platines avec brio.

C'est grâce à tous ces musiciens ainsi qu'à tous les bénévoles que la fête a été réussite encore une fois. Merci à vous tous qui vous êtes impliqués dans l'organisation ! Un merci tout particulier à la commune de Vresse et à Fedasil sans qui la logistique serait beaucoup plus compliquée ! Le mélange des cultures au service de la Culture...

Je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine !

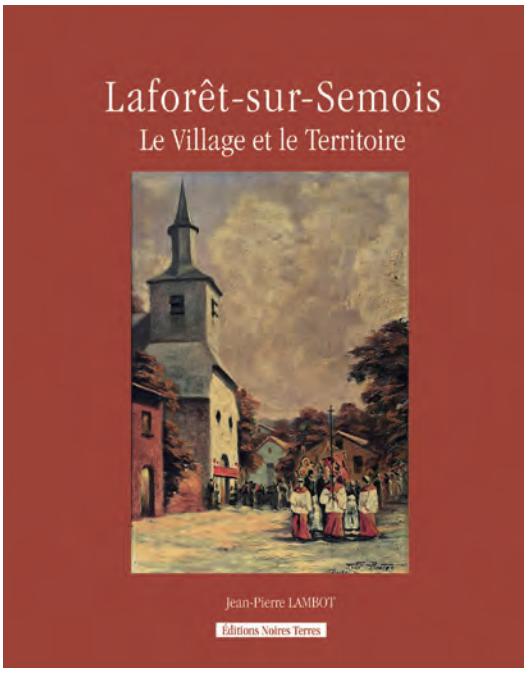
Isabelle Maroit

Présidente du Conseil Culturel



Patrimoine

Vient de sortir de presse : le livre attendu sur Laforêt-sur-Semois (Vresse)



D'une superficie de 796 hectares 10 ares, le territoire de Laforêt constitua jusqu'au 31 décembre 1963 une entité administrative autonome. Celle-ci est l'objet d'un nouveau livre de Jean-Pierre Lambot. Y sont étudiés le village, tant dans sa partie ancienne que dans ses extensions contemporaines, et pas moins de quelque trente-cinq lieux-dits ou groupes de lieux-dits, qu'ils soient situés dans les massifs boisés ou dans les terres autrefois cultivées. En outre, l'auteur s'est attaché à décrire le cours de la Semois à Laforêt ainsi que les vallons du Rebais et de la Membrette, les deux ruisseaux qui enserrent l'ancienne commune. L'attention est également portée au tracé des anciens chemins qui sillonnaient l'entité.

Les lieux-dits ont pu être examinés sous divers aspects : l'histoire et la géographie, la cartographie et la toponymie, voire le tourisme et le folklore. Bien sûr, des sites présentent plus d'intérêt que d'autres, ou bénéficient de plus de documentation. Pour faciliter le repérage ou pour aider à la bonne compréhension, Jean-Pierre Lambot a réalisé une trentaine de cartes et plans, qui contribuent à l'originalité de l'ouvrage. À cela s'ajoutent – outre quelques clichés d'époque – les photographies effectuées par l'éditeur Jean-Marie Lecomte, lequel a parcouru le territoire de Laforêt en compagnie de l'auteur.

Comme beaucoup d'autres petites localités de l'Ardenne belge, Laforêt a connu une mutation profonde depuis la seconde moitié du 20e siècle : d'essentiellement agricole, le village est devenu résidentiel et touristique. Il est porté témoignage de cette évolution dans de nombreuses pages de ce livre. Tout Laforêt s'en ressent, même dans ses parties les plus éloignées, dans la mesure où – également lorsque la nature est omniprésente – le paysage n'est jamais que le reflet des activités humaines.

Enfin, Jean-Pierre Lambot implore par avance l'indulgence de ses lecteurs, parce que la description de certains lieux pourra leur sembler comporter des inexactitudes, alors qu'il s'agit seulement de transformations du territoire par suite d'interventions humaines, telles que toutes les opérations sylvicoles, ou du fait de modifications accomplies dans la nature, comme la croissance des arbres. Il faut se faire une raison : le paysage évolue sans cesse. Il est donc difficile de le décrire une fois pour toutes. L'auteur s'y est pourtant essayé, certes à ses risques et périls, mais surtout au rythme de ses innombrables promenades, qui l'auront mené des Conquelles (au nord) jusqu'au Laid Laquai (au sud), et du Rebais (à l'est) jusqu'à la Membrette (à l'ouest). Il invite ses lecteurs à effectuer les mêmes randonnées autour de Laforêt, une localité inscrite dans la liste des « plus beaux villages de Wallonie ».

Pour acheter le livre : 25,00€ : celui-ci est disponible dans différents établissements de Laforêt et de Vresse, au Centre Touristique et Culturel de Vresse (Maison du Tourisme), ainsi que chez l'auteur, rue Sainte Agathe, n° 96, à B – 5550 Vresse-sur-Semois (Laforêt) lambot.jp@gmail.com ou 00 32 (0)61 50 00 44.

Pour commander le livre : 30,00€ (port compris) (en communication : livre Laforêt et votre adresse postale) : s'adresser aux Éditions Noires Terres / Sark LPA - 3 Chemin de Jinsy - F-08430 Bouvellemont - Tél. 00 33 (0)3 24 27 56 69 –
E-mail : jmlecomte.lpa@wanadoo.fr -
Site : www.noires.terres.direct.com

Patrimoine

Retour des Sorcières à Sugny le samedi 21 octobre 2023

L'association des Amis de l'Ardenne, éditrice de la revue franco-belge MAUGIS et l'a.s.b.l. Le Club Ardennais ont le plaisir d'inviter les citoyennes et les citoyens de Vresse-sur-Semois, en particulier les habitants de Sugny, à assister à une manifestation conviviale en hommage aux Sorcières et aux Sorciers de l'Ardenne le :

Samedi 21 octobre 2023 à partir de 16h00 à la salle de L'Enclave,
25 place Saint-Martin à 5550 Sugny

Selon le programme suivant :

16h00 : Accueil

16h15 : Projection du court-métrage de Philippe Grimard (Digital'Inn) sur la reconstitution du procès des sorcières « 1657, La joute inégale des pouvoirs »

16h45 : Présentation de l'association des Amis de l'Ardenne et de la revue MAUGIS par Jean-Pierre Lambot, président et directeur de la revue

17h00 : Présentation par Albert Moxhet du numéro d'automne de la revue MAUGIS consacré à la Sorcellerie en Ardenne avec la participation de nombreux contributeurs de ce numéro

18h00 : Pot de l'amitié

La manifestation sera animée musicalement par le joueur de cornemuse de Sugny Christophe Michelet, membre du Club Ardennais.

Contact : Stéphane Collet, secrétaire des Amis de l'Ardenne et du Club Ardennais – scolletmansuy@sfr.fr



AG Tour de la Semois Vresse

Le peloton cycliste féminin a attiré tous les regards lors du dernier Tour de France. Sur sa lancée, il fera étape à Vresse-sur-Semois à l'occasion du prochain AG Tour de la Semois.

En 2021 Lotte Kopecky s'était imposée à Bièvre ; l'an dernier c'est la championne d'Europe Lorena Wiebes qui a triomphé à Bertrix.

Cette année encore 25 équipes du top mondial telles Jumbo, Fénix-Deceuninck, UAE, AG, Cofidis, l'équipe nationale belge et des équipes de Pologne, USA, GBR, Norvège, France, Hollande et bien sûr Belgique seront au départ.....

Le 15 septembre prochain, la première étape se déroulera à Vresse (départ et arrivée près de la gendarmerie) et la seconde, le lendemain à Bertrix avec départ et arrivée Place des 3 Fers.

Une étape de 110km le vendredi 15 en passant par Petit-Fays, Monceau, Bièvre, Houdremont, Bohan et Membre et une de 120km le samedi permettront de consacrer à coup sûr une des ténors du peloton qui succédera ainsi à l'italienne Confalonieri, lauréate du classement général 2022.

Les spectateurs seront attendus nombreux à Vresse, le long du parcours mais également dès 11h30 pour la présentation des équipes et aux environs de 16h pour l'arrivée. Entre-temps, le peloton franchira la ligne d'arrivée à plusieurs reprises.

Nous vous invitons à consulter le site de la course https://www.agtourdelasemois.com et la brochure qui sera distribuée toutes boîtes de manière à éviter les désagréments liés au passage de la course.

Les passionnés de cyclisme, les bonnes volontés qui souhaiteraient apporter leur collaboration pour l'organisation ou la sécurité de même que les sponsors éventuels seront toujours les bienvenus et peuvent se faire connaître auprès de l'organisation.



Marine Moulin - Championne !

Marine Moulin championne d'Europe espoirs de triathlon sprint

Ce dimanche 4 juin, la Vressoise Marine Moulin décrochait la médaille d'or aux Championnats d'Europe de triathlon à Madrid.

Sacrée performance quand on sait que Marine terminait son premier triathlon il y a à peine un an ! C'est lors de cette première épreuve qu'elle obtient sa qualification pour les Championnats d'Europe et du Monde.

Ce dimanche matin-là à Madrid, l'épreuve de natation est annulée et remplacée par 2km de course à pied. Le triathlon sprint, c'est en théorie 750m à la nage, 20km à vélo et 5km à pied. La chance sourit à Marine qui est un peu moins à l'aise les pieds dans l'eau que dans ses baskets. C'est au bout d'une heure d'effort qu'elle remporte la victoire.

Saluons également sa belle 20ème place aux mondiaux de triathlon en Allemagne au mois de juillet !

Félicitations Marine pour ta médaille d'Or !



Retour sur l'Alletante 2023

La première édition s'est déroulée ce samedi 22 avril 2023 en plein cœur de Alle. Quatre parcours y étaient proposés : un 44 kms, un 29 kms, un 15 kms avec un départ libre dans un certain créneau horaire et un course Kids de 3,5 kms pour les moins de 14 ans.

Les circuits arpentaient et serpentaient parmi les magnifiques chemins du coin. Le 44 kms s'étendait vers Sugny, en passant d'abord par quelques jolies pentes et flancs de coteaux du côté de Mouzaive et de Vresse.



Figure 1: Séverine Vandermeulen, lauréate sur le 44kms – Photo de Patrick Robin

Nous voulions un parcours varié et les coureurs ont visiblement apprécié le menu proposé. Nous avons eu énormément de retours positifs sur les réseaux sociaux : qualité et diversité des parcours, accueil chaleureux dans Alle (merci aux habitants et aux commerçants !) et sympathies pour les bénévoles.

A ce sujet, l'asbl La Bouillonnante a toujours eu l'envie de travailler avec des associations qui viennent aider et que nous soutenons en retour pour faciliter leurs projets.

Le centre Jean Allard faisait partie de l'équipe pour sécuriser des traversées de route et ensuite aider - que dis-je, mettre le feu - au ravitaillement d'arrivée (les coureurs ont adoré ces moments intenses en émotion), et Irham gérait de main de maître le ravitaillement à Laforet.

La Jeunesse de Alle était également présente pour le montage du chapiteau et la tenue du bar. Merci à vous.

Et puis, tout cela a été rendu possible grâce à vous, Monsieur le bourgmestre et la commune de Vresse. Et également le Département de la Nature & des Forêts qui nous a permis de proposer ces jolis sentiers aux coureurs venus de Belgique mais également des quatre coins d'Europe. Avec une participation importante de nos voisins français.

Au total, ce sont 1350 coureurs qui ont été conquis par ce superbe village de Alle-sur-Semois. Aucun doute que certains reviendront en famille...



Figure 3: contournement du gué par le pont de Vresse – Photo de Patrick Robin

DEUX SOIRÉES « À L'ÉCOUTE DU BRAME DU CERF » LES 22 et 23 SEPTEMBRE 2023 À 20h00 À VRESSE-SUR-SEMOIS

Comme chaque année, le Syndicat d'initiative de Vresse-sur-Semois vous invite à ses soirées « A l'écoute du brame du cerf », dans les bois enchanteurs de Vresse-sur-Semois.

À cette saison, des cris rauques et profonds retentissent dans les forêts d'Ardenne. Pas de doute, c'est l'époque du brame qui désigne à la fois le cri du cerf et la période de rut. A ce moment, les cerfs quittent les clans de mâles pour rejoindre les hardes de biches présentes sur les aires de brame. Les cerfs, d'habitude placides et discrets, deviennent nerveux et agressifs. Ils paradent et défient les autres mâles qui s'aventurent sur leur territoire. Surexcités, ils labourent l'herbe avec leurs ramures. Parfois, on peut entendre le fracas des bois qui s'entrechoquent.

Pour vous le faire découvrir, qui de mieux pour vous accompagner que les gardes du service DNF ? Ceux-ci vous emmènent par petits groupes afin de vous faire profiter de ce spectacle. Tous ceux qui l'ont vécu vous le diront : c'est impressionnant et inoubliable !

Le déplacement pour se rendre sur les lieux se fait avec les véhicules personnels (covoiturage possible). Prévoyez des bottes ou chaussures de marche, des vêtements selon la météo.

Attention, réservation auprès du S.I. de Vresse sur Semois est obligatoire pour participer à ces balades, le nombre de participants étant limité. Pour le 20 septembre : À verser sur le CCB : BE35 0682 3434 3337 avec la mention "soirée brame" + date et nombre de participants.

- Prix : 5€/personne (gratuit pour les -12 ans) ;
- Durée : 2h30 ;

Obligation de porter des vêtements adaptés (chauds et éventuellement imperméables), de couleurs ternes et non réfléchissantes.



Agenda

Manifestations 2023

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour de plus amples informations
http://tourisme.vresse-sur-semois.be

Récurrentes

- Stage, atelier et démonstration de poterie uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du vieux Moulin 130A – Info : 0485/18.99.78 – carlchantrie@hotmail.com
- Membre – Marché chaque dimanche matin de début Avril à fin septembre – Info : 0474//50.75.03
- Orchimont – Cours de yoga. Tous les jeudis de 8h30 à9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances – Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- Cours de gymnastique adaptée le mardi de 10h à 11h pour les aînés – Info : 061/21.04.32 – 0486/06.53.15
- Balades nature guidées et contées sur demande (bilingue possible) : Eric Vincent - 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – Site web: www.semoisnature.be

Septembre

- **15/9** – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.3816/6 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38
- **15 & 16/9** – Vresse – AG Tour de la Semois. Course cycliste internationale pour dames élites U.C.I. 2.2. Deux étapes.
- **16/9** – Alle – Vide dressing d'hiver. Vente de vêtements hommes, femmes, enfants de seconde main de très bonne qualité. Présence de boutique. De 9h à 17h à la salle des fêtes – Info : 0471/22.75.76
- **16/9** – Vresse (Gedinne) – Le samedi où le bus viendra... Excursion en bus dans le cadre de la semaine de la mobilité. Le bus local de Vresse viendra chercher les voyageurs à 11h en gare de Gedinne. En route pour la découverte de petits trésors dont recèle l'entité de Vresse-sur-Semois. La journée sera agrémentée de courts tronçons pédestres sur la voie lente et son tunnel vicinal ou au gré des berges de la Semois franchie grâce au pont de claies. Temps libre prévu à Bohan. Fin vers 17h45 en gare de Gedinne pour assurer la correspondance avec le train du retour - Réservation obligatoire Prix : 10€ à verser pour le 13 septembre sur le CCB : BE28 0682 0214 7320 - infos sur tourisme.vresse-sur-semois.be ou au 061 29 28 27
- **17/9** – Nafraiture – Promenade mycologique guidée. Accueil à 9h à la salle des Magadés. 9h30 : départ en forêt. Initiation à la cueillette, explications, conseils par un guide. 12h : apéritif offert par le club, exposition et tri de la cueillette. Participation à la cueillette et aux repas (potage et omelette géante) boissons non comprises : adultes / 18€ - enfants de moins de 12 ans / 8€. Réservation pour le 12 septembre 2023. Renseignements et réservations : 0477/47.96.15 - 0474/97.19.70 -theret.jeanmarie@proximus.be23 > 26/6 – Sugny – Fête de juin – Info : 0471/50.16.64
- **17/9** – Vresse – Balade guidée et visite de l'Espace tabac. L'histoire du tabac, les derniers planteurs, les derniers vestiges d'une activité qui tombe dans l'oubli. La culture du tabac dans la vallée de la Semois. Botanique : Quelle plante est le tabac, introduction du tabac dans la vallée. Départ à 10h à la maison du Tourisme. Durée : 2h30. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Info : 061/29.28.27 – Guide : Eric Vincent (site web : Semoisnature.be)
- **17/9** – Vresse – Concentration et balade Roadster (2 places). Boucle de 130km sur le grand circuit de la Route du Maquis. Accueil de 8h30 à 9h30 à la maison communale de Vresse. Payant : participation simple + 1 café + 1 galette + road-book + fléchage : 15€ - participation simple + pain saucisse de qualité + 1 boissons : 25€ à verser pour le 14/9 sur le C.C.B du Comité « Bien Vivre à Vresse » : BNP PARIBAS FORTIS BE61 0018 6391 4917 - communication : MAZDA MX5 "Bien vivre à Vresse" + nom, prénom + e-mail – Info : 0471/83.98.80 – horiondada@hotmail.com
- **22 & 23/9** – Vresse – Soirées « A l'écoute du brame du cerf ». Rendez-vous à 20h à la Maison

du Tourisme. Conférence d'environ 30 min. suivie du départ guidé vers la forêt pour écouter le brame des cerfs. Inscription et réservation obligatoire avant le 20 septembre. 5€ par personne à verser sur le CCB : BE35 0682 3434 3337 avec la mention « soirée brame » + date et nombre de participants – Info : 061/29.28.27

23/9 – Orchimont – Souper moules.

23/9 – Vresse – Ré enchantons l'ordinaire (Pour tout public), nous emprunterons l'ancien vicinal pour rejoindre le pont de claies à partir de Vresse.Un parcours de vie tout au long d'un chemin bordant la Semois et la forêt. Reconnaissance de quelques essences forestières.Excursion sur le village de Laforêt (les lavandières, « les scailletons », les hangars à tabac, le bâtis ardennais... comment vivait-on autrefois ?)Tenue vestimentaire adaptée à la marche en forêt et à la météo.Jumelles-loupes et longues vues bienvenues. Chiens non admisRV : 9h30 Eglise de Vresse. Fin vers 12h30 Inscription obligatoire. Sous réserve d'un nombre suffisant. Guide Jean-Pierre Raquez – 0478 011 236

24/9 – Sugny – Balade guidée Spéciale brame. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Guide : Eric Vincent – 0497/05.78.54 (site web : Semoisnature.be)

30/9 – Alle – Spectacle familial « Les Affreux » par le théâtre des 4 mains sous l'impulsion de Fedasil. Rendez-vous à 14h30 à Récréalle – Infos : 061/21.05.14

30/9 – Sugny – Forêt et naturalité. Visite thématique naturaliste au sein d'une forêt privée de 13 hectares. Les écosystèmes forestiers que nous allons visiter seront multiples. La forêt est majoritairement issue de semis naturels. Nous aborderons la naturalité d'une forêt et la restauration d'écosystèmes. Rendez-vous à 14h devant l'église. Durée : 3h30. Pas de sentiers (pistes). Bottes et pantalons longs obligatoires, pas de poussettes ni de chiens. Déplacements en voiture. Réservation obligatoire auprès du guide 48h avant (max 15 personnes) – Info : Info : 0471/93.37.89 – danielkun2002@hotmail.com

Octobre

Vresse – Exposition de Olivier Dupont à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27

1/10 > 19/11 – Vresse – Exposition de peintures de Gérard Gribaumont au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99

6 > 8/10 – Nafraiture – Fête de la Saint Denis – Info : 0478/49.12.17

7/10 – Sugny – Souper des Sorcières à la salle L'Enclave dès 19h – Info et réservation : Mme J. Chaidron (0491/59.70.46)

18/10 – Membre – Concert avec Manuel Tomadin, professeur d'orgue au conservatoire de Crémone à 16h à l'église Saint-Fiacre. Payant: 10€ – Info : 061/50.00.30 – 0470/57.36.68 – lambert.henrig@gmail.com

10/10 – Vresse – Collecte de sang à la salle du Terroir de 15h à 19h30 – Info : 061/58.88.66

14/10 – Nafraiture – Rencontre d'impro « Les Zherbivores ». Payant– Info : 061/21.05.14

14/10 – Balade guidée et commentée dans le cadre du Week-end du bois. Infos complémentaires en fonction du planning des chasses. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Info : 061/29.28.27 - (Facebook : vresse-sur-Semois Tourisme) – Guide : Eric Vincent – 0497/05.78.54 - (site web : Semoisnature.be)

28/10 – Sugny – Souper moules - Info : 0471/50.16.64

28/10 – Vresse Fête aux vins d'Alsace (Vallée Noble de Soultzmatt -Wintzfelden). De 14h à 20h à la salle du Terroir de La Glycine. Payant : 5€ avec verre de dégustation – Info : 061/29.28.27 – info@visitvressesursemois.be

29/10 – Vresse – Fête aux vins d'Alsace (Vallée Noble de Soultzmatt-Wintzfelden). De 11h à 18h à la salle du Terroir de La Glycine. Dégustation de choucroute alsacienne sur place (22,50€) et animation musicale à partir de 11h. Possibilité de choucroute à emporter (16€). Réservation obligatoire – Info : 061/29.28.27 – info@visitvressesursemois.be

29/10 – Vresse – Balade guidée et visite de l'Espace tabac. L'histoire du tabac, les derniers planteurs, les derniers vestiges d'une activité qui tombe dans l'oubli. La culture du tabac dans la vallée de la Semois. Botanique : Quelle plante est le tabac, introduction du tabac dans la vallée. Départ à 10h à la maison du Tourisme. Durée : 2h30. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Info : 061/29.28.27 – Guide : Eric Vincent (site web : Semoisnature.be)

31/10 – Nafraiture – Concours de couyon – Info : 0478/49.12.17

Agenda

Novembre

- Vresse – Exposition de Martine Jourdan, Véronique Fontaine, Philippe Demars et sculptures de Alexandre Forceille à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- **1/11 > 19/11** – Vresse – Exposition de peintures de Gérard Gribaumont au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99
- **2/11** – Bohan – D'une rive à l'autre en Semois Vressoise. Evocation des modes de déplacement d'hier et d'aujourd'hui au gré des ponts et autres passages d'eau. Départ 10h devant l'église. Durée : 6h. 12,5km à pied et trajet en bus régulier du TEC, prévoir 2,50€ pour le bus ainsi que son pique-nique. Inscription obligatoire jusqu'à la veille 16h au 061/29.28.27 autres infos auprès du guide Etienne Monnier : 0476/24.92.38 – Participation libre au chapeau.
- **4/11** – Alle – Grande bourse aux jouets et éléments de puériculture de seconde main. De 9h à 17h à la salle des fêtes – Info : 0471/22.75.76
- **4/11** – Membre – Grande fête de la Saint-Hubert. Grand-messe à 19h animée par « Les Echos de la Semois » suivie de la bénédiction des animaux. Repas ardennais à 21h (menu à 24€). Réservation obligatoire pour le 22 octobre et effective après paiement sur le compte : BE42 3630 4633 8354– Info : 0497/71.00.29 – 0472/56.58.56
- **11 & 12/11** – Orchimont – Fête de la St-Martin. Buffet fromage le samedi soir et dîner le dimanche dès 11h30 à la salle des fêtes. Réservation obligatoire – Info : 0477/72.16.63
- **11 & 12/11** – Sugny – Fête de la Saint Martin – Info : 0471/50.16.64
- **18 & 19/11** – Vresse – Marché de Noël sur l'Espace Cognaut. Le samedi 18 à partir de 10h et le dimanche 19 de 10h à 18h – Info : 061/46.58.38 - 0472/56.58.56
- **18 & 19/11** – Vresse – Fête du livre, rencontre avec les auteurs et séances de dédicaces au Centre d'Interprétation d'Art. Le samedi 18 de 14h à 19h et le dimanche 19 de 11h à18h – Info : 061/21.05.14

Décembre

- Vresse – Exposition de Didier Mons à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- **1/12 > 15/1** – Bohan – Illumination et sonorisation de Noël dans le village – Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com
- **25/12** – Nafraiture – Cabane à goutte – Info : 0478/49.12.17



Agenda

Fête du livre et marché de Noël

18 et 19 novembre prochain ; un week-end à ne pas rater

Les 18 et 19 novembre prochains, la commune de Vresse-sur-Semois et le Conseil Culturel organisent la désormais traditionnelle Fête du Livre.

En parallèle à cet événement, le Conseil Culturel organise un grand marché de Noël sur l'espace Cognaut à Vresse.

Une nouveauté cette année ; la Fête du Livre et la rencontre avec les auteurs se dérouleront sur deux jours soit le samedi 18 novembre de 14 à 19 heures et le dimanche 19 novembre de 11 à 18h00 au Centre d'interprétation d'art. Cet événement est organisé en collaboration avec la Province de Luxembourg et son Service du Livre Luxembourgeois, gage manifeste de qualité supplémentaire et avec la collaboration de Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur.

La présence de très nombreux auteurs (une cinquantaine) est d'ores et déjà confirmée ; les auteurs viennent d'horizons différents avec des styles tout aussi différents ; il y en aura vraiment pour tous les goûts.

Et cette année, Anne GRUWEZ vous a réservé son week-end.

Anne Gruwez est licenciée en droit ; elle a commencé sa carrière comme avocate ; elle est juge d'instruction au tribunal de Bruxelles et est vice-présidente du tribunal de 1ère instance francophone. Anne Gruwez apparait dans 2 épisodes de l'émission belge Strip-tease (le Flic, la Juge et l'Assassin en 2008 et Madame la juge en 2012). Le documentaire « ni juge, ni soumise » sorti en 2017 est centré sur son activité de juge d'instruction. Ce film a reçu le césar du meilleur film documentaire en 2019

Anne Gruwez est aussi l'auteur du livre « tais-toi » paru aux éditions Racine en 2020. Elle participe aussi régulièrement à diverses émissions radio notamment sur Vivacité avec Patrick Weber

Nous pouvons déjà vous inviter à la conférence – débat prévue le dimanche 19 novembre à 11h00 ; elle sera suivie d'une séance de dédicaces au cours de laquelle vous pourrez rencontrer l'auteur.

Mais d'autres activités seront organisées durant cette journée. Un programme complet sera diffusé en temps voulu.

Vous êtes auteur et intéressé par cette manifestation ? N'hésitez pas à vous inscrire sur vresse.livres@gmail.com ou en appelant Isabelle Maroit au 061 210514 ou Dominique Leduc 0478 285328. Il reste quelques places ; il n'est pas trop tard mais il est temps ...

Vous souhaitez réserver un emplacement au marché de Noël ? Contactez l'ADL de Bièvre-Vresse au 061 465 838 ou Véronique Soenen au 0472 565856

Le marché de Noel et la fête du livre, une double occasion de faire le plein de cadeaux pour les fêtes de fin d'année mais aussi de passer d'excellents moments



AGENDA


Le marché de Noël de Vresse-sur-Semois
ARTISANS, MUSIQUE, BAR & RESTAURATION
ESPACE COGNAUT
18 NOV
10 H - 20 H
19 NOV
10 H - 18 H
ADL
fedasil
Vresse sur Semois
Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois


Exposition & Conférence
AU CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL DE VRESSE-SUR-SEMOIS
EXPOSITION DU 18 AU 23 OCTOBRE
À LA SALLE DU TERROIR - GRATUIT
A partir des illustrations de l'ouvrage, présentation d'une quinzaine de posters présentant le patrimoine naturel du bassin de la Semois, le fonctionnement des écosystèmes et leur spécificité, avec aussi plus de 30 photos des paysages de la Semois et de quelques espèces emblématiques.
CONFÉRENCE LE 18 OCTOBRE À 19H
Conférence animée par l'auteur dans la salle d'exposition.
Réservation au 061/29.28.27 - 3€
Premier guide nature consacré à la découverte de la Semois et de son bassin versant à l'intention des naturalistes amateurs mais aussi à tout public désireux de mieux connaître le patrimoine naturel et biologique de cette vallée tandis que des apports plus détaillés s'appuyant sur de solides connaissances scientifiques raviront les spécialistes.
Un premier tome nous conduira en Haute et Moyenne Semois, à travers la Lorraine. Mais avant de décrire ces milieux, une vue d'ensemble des caractéristiques géologiques, géomorphologiques et climatiques s'impose, ainsi qu'une présentation générale des paysages du bassin de la Semois.
Un Second tome sera consacré à la Basse Semois, à travers l'Ardenne, après une description des particularités géologiques et géomorphologiques ardennaises ainsi qu'une présentation des paysages de la Semois en Ardenne.
En compagnie de ce Guide Nature, partons, au fil de l'eau, de la source à la confluence, de la Haute à la Basse Semois, à la découverte de cette fascinante rivière, de ses affluents et des habitats naturels de son bassin versant, de sa flore et de sa faune. Du bord des eaux vives aux sommets rocailleux, des zones humides de fonds de vallées aux forêts profondes, plongeons-nous dans l'ambiance semoisienne, à l'écoute de la nature.
La Semois, une rivière pas comme les autres.
— Francis ROSILLON, "Semois Nature"
visit vresse sur semois


Fête aux vins d'Alsace
28 & 29 OCTOBRE
VRESSE-SUR-SEMOIS
Salle du terroir de la Glycine
DÉGUSTATION DE VIN :
Samedi 28 octobre de 14h à 20h
Dimanche 29 octobre de 11h à 18h
Verre à dégustation : 5 €
SAMEDI 28 - Souper moules à Sugny
DIMANCHE 29 à midi - Choucroute alsacienne
Sur place (22,50€) ou à emporter (16€)
Réservation obligatoire
Animation musicale dimanche à partir de 11h
Infos et réservations : Centre Touristique et Culturel
info@visitvressesursemois.be - 061/29.28.27


natagora
Semois ardennaise
Natagora
Rendez-vous : Maison de la Semois ardennaise
rue Saint-Walfroid 21
5550 Chairière
Randonnée nature (8 km) autour des Crêtes de la Semois avec pause pique-nique à Vresse-sur-Semois
Samedi 30 septembre
de 10h30 à 14h30
Activité gratuite
Réservation obligatoire pour le 28 septembre :
Eric Vincent
0497 05 78 54
semoisnature@gmail.com

Divertissement

Mots croisés

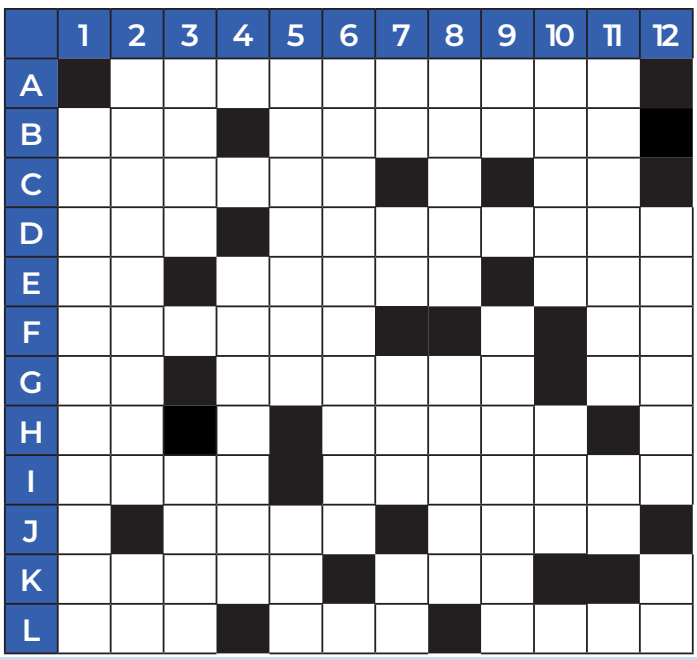
Mots croisés – 3e trimestre 2023
Proposés par Marcel Tellier

Horizontalement

A. Longue union
B. Métal - Silences
C. Plante odorante – Phonétiquement courbé
D. Être conjugué – Habitants les Ardennes
E. Phonétiquement ventile – Désintoxiqué - Transport
F. Petit voilier – Négation en Albion
G. Note obsolète – Nécessaires - Familiarité
H. Largeur - Discours
I. Ouverture d'un violon – Terre de Fagne
J. S'assoupit – Est à Londres
K. Obtempérera – Sigle météorologique
L. Transpire – Elue – Peut être de bonheur

Verticalement

1. Elucubreras
2. Champignons – Phonétiquement ai eu
3. Lac du Canada - Tranche
4. Effroi
5. Canard – Aller conjugué
6. Inspira une vive admiration
7. Article – Fin de verbe – Poème – Deux voyelles
8. Placé de niveau – Sommet des Alpes
9. Institut Technique – Grande vague
10. De petite taille – Terme notarié
11. Avec discernement – Phonétiquement a bu
12. Adepte de BA – Deuxième degré musical



A RENVOYER À :

Maison du tourisme
rue Albert Raty 83
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 20 octobre 2023 au plus tard.

Merci de mentionner **«Mots croisés»** sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photochopies ne seront pas acceptées).

GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 2ème TRIMESTRE

Sur 28 grilles rentrées, voici le nom des trois gagnants :
- Cédric DION de SENSENRUTH
- Marie-José OMÉ de PUSSEMANGE
- Nicole THIBAUT de VRESSE

Votre lot est à retirer au Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois pour le 20 octobre 2023 au plus tard.

Félicitations à tous !

PUBLICITÉS